



Région : Analanjirofo

District : Soanierana Ivongo

PCDEA - Plan Communal de Développement de l'Eau et de l'Assainissement

Commune Rurale : Soanierana Ivongo

Période 2015-2016

(1^{ère} Réalisation)

*Ce Plan Communal de Développement de la Commune Rurale de Soanierana Ivongo établit la situation existante et expose les priorités et actions décidées par les acteurs communaux pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement sur le territoire communal pour la **période 2015-2016**.*

Ce document a été établi avec les acteurs locaux et en concertation avec les intervenants du secteur dans la commune rurale.

Le PCDEA a pour rôle de planifier et de coordonner les efforts d'interventions au niveau de la Commune dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation à l'hygiène.

Ce plan est un outil évolutif qui sera revu et réactualisé 2 ans après sa date de première entrée en vigueur, ainsi qu'à la fin de chaque période de révision pour faire le bilan des réalisations prévues et planifier les actions futures.

Sommaire

Sommaire	1
Liste des abréviations	3
Liste des cartes	3
Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
Remerciements	6
1. Données générales de présentation de la commune	7
1.1. Localisation	7
1.2. Population	7
1.3. Services sociaux de base	7
2. Systèmes et acteurs existants dans le domaine de l'Eau-Hygiène-Assainissement	14
2.1. Intervenants dans le domaine EHA	14
2.2. Politique communale et service communal de l'Eau	14
2.3. Services et acteurs de réparation et maintenance	15
2.3.1. Services techniques	15
2.3.2. Existence d'artisans ou réparateurs locaux	16
2.3.3. Vente de robinets ou pièces détachées dans la commune	17
2.4. Autres modes de potabilisation de l'eau (usage de <i>Sur'eau</i>)	17
3. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'eau potable	18
3.1. Population desservie par des infrastructures d'accès à l'eau potable	18
3.1.1. Données de couverture en eau potable	18
3.1.2. Couverture en eau des CSB et établissements scolaires	20
3.1.3. Existence d'ouvrages AEP à usage privé	20
3.1.4. Description des infrastructures d'accès à l'eau potable existantes	22
3.1.5. Synthèse sur le fonctionnement et la gestion des ouvrages existants	31
3.2. Population non desservie	32
3.3. Villages en cours de collaboration pour l'accès l'eau	34
4. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'assainissement	36
4.1. Couverture en assainissement	36

4.2.	Population non desservie en assainissement par fokontany	42
5.	Définitions des priorités et planifications des actions pour 2015-2016	43
5.1.	Identification des besoins et priorités	43
5.1.1.	Demandes des populations antérieures au PCDEA	43
5.1.2.	Besoins et priorités exprimés par les Fokontany et la Commune	45
5.1.3.	Besoins évalués à partir des données du PCDEA	45
5.2.	Plan d'actions prévues pour la période 2015-2016	47
Annexes		51
Annexe 1 : Méthodologie – Etapes de réalisation		52
Annexe 2 : Délibération sur la nomination de l'agent de l'eau de la Commune Soanierana Ivongo		53
Annexe 3 : Contrat de transfert de gestion des ouvrages AEP au comité de gestion d'Andavaniobe		55
Annexe 4 : Classement des villages à partir des données du PCDEA		60

Liste des abréviations

ACEA	Agent Communal de l'Eau et de l'Assainissement
AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPG	Adduction d'Eau Potable Gravitaire
AMB	Amitié Madagascar Bretagne
BA	Budget Annuel
BF	Borne Fontaine
CE	Comité Eau
CEG	Collège d'Enseignement Général
CISCO	Circonscription Scolaire
CSB II	Centre de Santé de Base niveau II
EPP	Ecole Primaire Publique
EDLOG	Etat Des Lieux des Ouvrages et de la Gestion
FKL	Ecole communautaire
JIRAMA	JirosyRAnoMAlagasy
Nb	Nombre
PCDEA	Plan Communal de Développement de l'accès à l'Eau et à l'Assainissement
PE	Point d'eau
PEHD	Polyéthylène Haute Densité
PV	Procès-Verbal
SCEA	Service Communal de l'Eau et de l'Assainissement

Liste des cartes

Carte 1: Situation du district et de la commune rurale de Soanierana Ivongo	9
Carte 2: Situation des fokontany, des principaux axes et villages de la commune.	10
Carte 3: Densité de population par fokontany dans la commune de Soanierana Ivongo.	13
Carte 4: Couverture en eau potable dans chaque fokontany de la commune.	19
Carte 5 : Desserte en eau potable de la Commune Soanierana Ivongo, état des lieux des ouvrages existants.	35

Carte 6 : Couverture en latrines par fokontany dans la commune	40
Carte 7 : Les demandes écrites d'accès à l'eau potable recensées par Inter Aide depuis 2003.....	44

Liste des tableaux

Tableau 1: Composition du personnel communal.....	8
Tableau 2: Données de population de la commune rurale de Soanierana Ivongo.....	12
Tableau 3: Récapitulatif par fokontany des données de couverture en eau potable	18
Tableau 4: Tableau descriptif des infrastructures AEP existantes dans la commune rurale de Soanierana Ivongo.	23
Tableau 5: Tableau descriptif des points d'eau non conventionnels existants dans la commune rurale de Soanierana Ivongo.	31
Tableau 6: Répartition par fokontany de la population non desservie.	32
Tableau 7: Liste des villages non desservis en eau potable dans la commune, demandes d'intervention et sources identifiées.	33
Tableau 8: Récapitulatif par fokontany des latrines existantes et taux de couverture correspondants.....	37
Tableau 9: Bilan détaillé par village des latrines existantes dans la Commune de Soanierana Ivongo.....	38
Tableau 10: Récapitulation des établissements de la commune de Soanierana Ivongo.....	41
Tableau 11: Récapitulatif par fokontany du nombre de ménages non desservie en assainissement	42
Tableau 12 : Besoins exprimés par les Fokontany et hiérarchisés par la commune.	45
Tableau 13 : Les 10 villages prioritaires concernant l'eau potable et l'assainissement - classement établi à partir des données collectées pour le PCDEA.	46

Liste des figures

Figure 1: Le CSB I Manankatafana avec le PPMH non fonctionnel	20
Figure 2: Puits privé à Manankatafana	21
Figure 3 : Nature et état de fonctionnement des points d'eau conventionnels de la commune de Soanierana (hors points d'eau JIRAMA).....	22
Figure 4: L'ouvrage de captage de Soanierana Ivongo (de gauche à droite: l'arrivée d'eau, le bassin)	24
Figure 5: A gauche le filtre à sable, à droite le réservoir avec traitement à l'hypochlorite de potassium.	25
Figure 6: A gauche: Branchement au CHD Soanierana Ivongo. A droite: BF à Antsiragavo.	25

Figure 7: Bureau de la JIRAMA à Soanierana Ivongo	25
Figure 8: Captage d'Andatsadrano.....	26
Figure 9: Citerne d'Andatsadrano	26
Figure 10: Les 2 BF's d'Andatsadrano	26
Figure 11: L'ouvrage de captage Andavaniobe (barrage équipé de vanne métallique)	27
Figure 12: La citerne Andavaniobe	27
Figure 13: Bornes fontaines non fonctionnelles à Andavaniobe.....	28
Figure 14: A gauche: Ouvrage de captage (barrage), à droite Citerne et filtre Manankinany	28
Figure 15: Le BF-lavoir et le BF Manankinany.....	28
Figure 16: Les ouvrages de captage de Sahaka (2 boîtes de captage).....	29
Figure 17: A gauche, le filtre à graviers - A droite, le réservoir de Sahaka.....	29
Figure 18: Les 3 bornes-fontaines partiellement fonctionnelles (robinets cassés).....	29
Figure 19: PPMH à Andatsadrano	30
Figure 20: PPMH à Antsiragavo.....	30
Figure 21: A gauche : Latrines au CSB I de Manankatafana – A droite : 2 latrines à l'EPP de Sahaka.....	42
Figure 22: Réunion de formation à la collecte des données dans le bureau de la commune	52

Remerciements

Ce PCDEA, réalisé par l'équipe d'Inter Aide en étroite collaboration avec l'équipe communale de Soanierana Ivongo, est le fruit d'un travail collectif et traduit la vision des acteurs de l'eau sur le territoire communal. A ce titre, sont remerciés chaleureusement tous ceux qui de près ou de loin ont participé à l'élaboration de ce 1er PCDEA de la Commune de Soanierana Ivongo, et en particulier les membres de l'équipe communal de Soanierana Ivongo ainsi que les représentants des 24 Fokontany, les représentants et chefs de villages et de parcelles pour leur contribution pendant les phases d'enquêtes.

1. Données générales de présentation de la commune

1.1. Localisation

La Commune Rurale de Soanierana Ivongo est une commune côtière se trouvant à 69 km au Nord de Fénérive Est, chef-lieu de Région Analanjirofo, sur la RN5 (cf. Carte N°1).

Elle est traversée au Nord par le fleuve Marimbona qui sert de voie de communication entre le littoral et l'intérieur des terres. Au-delà de ce fleuve, la RN5 n'est plus goudronnée jusqu'à Maroantsetra. Les autres axes de communication dans le centre et le Sud de la commune sont des pistes en état dégradées reliant la route côtière RN5 aux villages de l'intérieur comme par exemple : l'axe Menatany–Ambinanisakana et l'axe Manakatafana–Tsirarafana (cf. Carte n°2).

La Commune est délimitée comme suit :

- Au Nord par les Communes Rurales d'Antanifotsy et d'Ambodiampana
- A l'Ouest, par les Communes Rurales de Fotsiananana, d'Andapafito et d'Antsiatsiaka
- Au Sud, par la Commune Rurale d'AmpasimbeManantsatrana
- A l'Est, par l'Océan Indien.

La commune est composée de **24 fokontany** dont 3 situées en zone urbaine¹, ainsi que **58 villages** situés en zone rurale. (cf. Carte n°2).

Pour plus de détails concernant les données générales de la commune, on se référera au Plan Communal de Développement réalisé en 2010 par PPRR (Programme de Promotion des Revenus Ruraux).

1.2. Population

Concernant les données de population, étant donné l'importance de ce critère lors de la planification des projets d'accès à l'eau potable, un recensement général a été mené dans le cadre du présent PCDEA (excepté dans les 3 fokontany de la zone urbaine) pour actualiser les nombres de population et préciser leur répartition dans les villages au sein des fokontany.

D'après ce recensement, la **population totale est de 29 998 habitants** et 7 091 ménages, pour une surface totale de 203 km², ce qui donne une densité de la population de 148 hab/km².

1.3. Services sociaux de base

Il existe au total **38 établissements scolaires** dans la commune :

- 01 Lycée public au niveau du chef-lieu
- 05 CEG dont 01 public dans le chef-lieu et 04 CEG communautaires respectivement à Manakatafana, Tsirarafana, Ambinanisakana et Ampasimbola
- 24 EPP publiques
- 02 Ecoles communautaires (FKL) se trouvant à Bekakazo et Sahamalaza
- 08 Écoles privées

¹Une zone est considérée *urbaine* quand elle est située dans un chef-lieu de District et desservie en électricité par la JIRAMA.

Concernant les infrastructures de santé, la commune dispose de **4 centres de santé**. Certains sont dotés de système d’approvisionnement en eau et de latrines institutionnelles équipées de lave-mains.

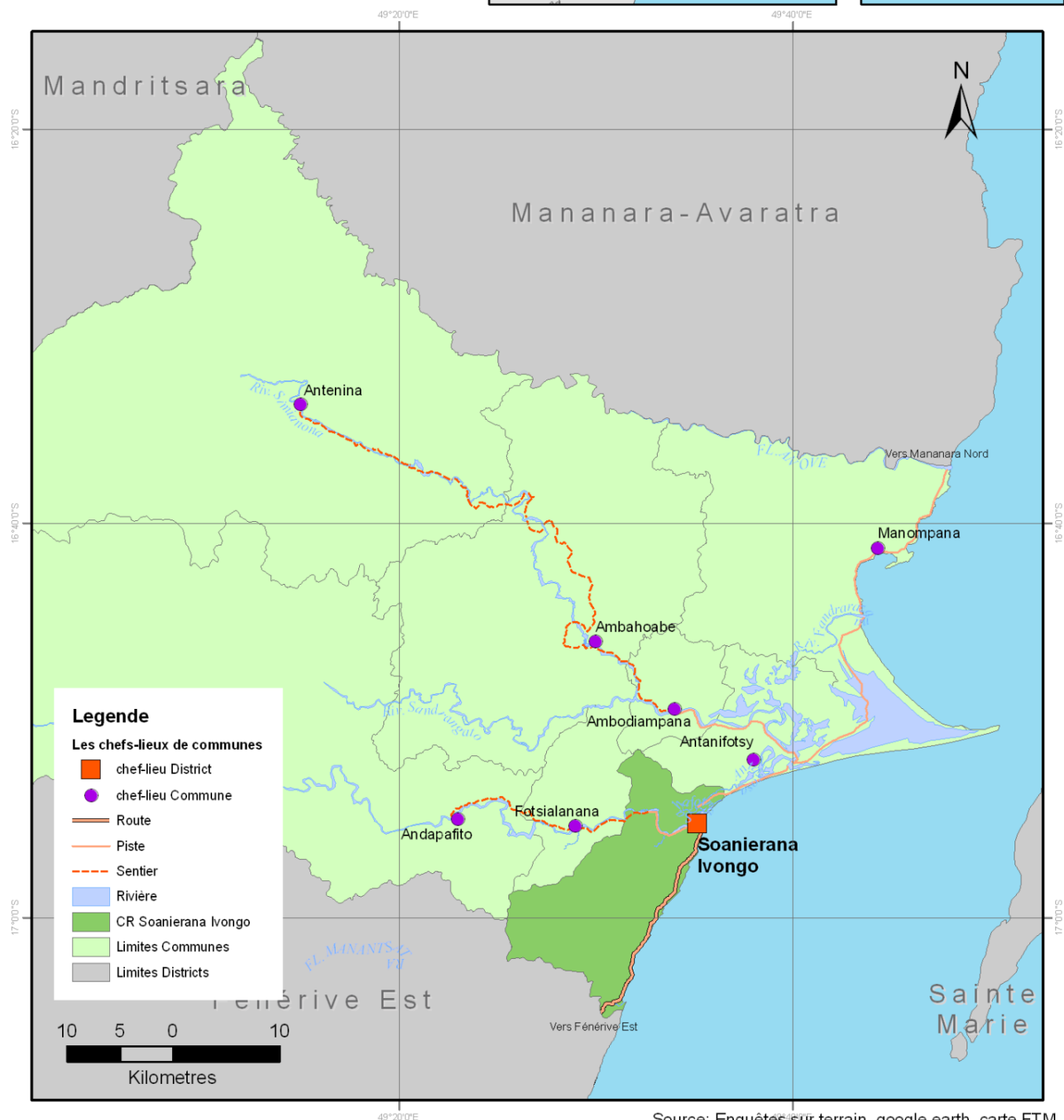
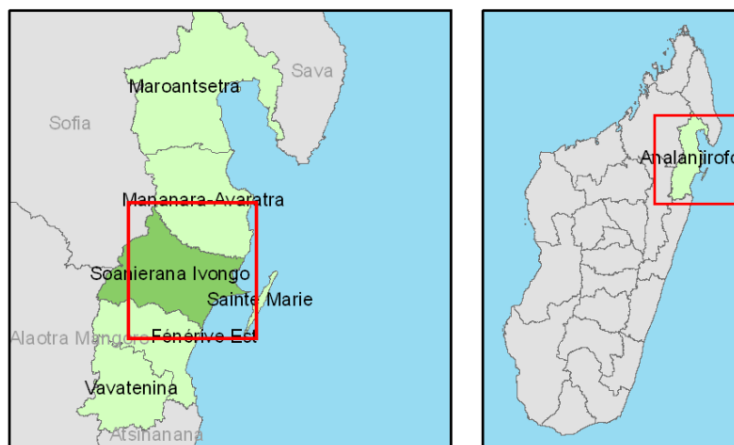
- Le CHD (Centre Hospitalier du District) de Soanierana Ivongo, service de santé du District de Soanierana Ivongo est approvisionné en eau par le réseau de la Jirama et équipé en latrines.
- Le CSB II Antsiragavo : il reçoit 300 à 400 malades par mois. Il est équipé de PPMH construit par AMB en 2009. Une fois que l’ouvrage ne fonctionnait plus, il a été ouvert pour servir de puits. Le CSB II dispose de latrine.
- Le CSB I Ambinanisakana : il reçoit en moyenne 150 patients par mois. Le CSB I Ambinanisakana n’est pas approvisionné en eau potable.
- Le CSB I Manankatafana : il reçoit en moyenne 100 patients par mois. Il est approvisionné en eau par un PPMH non fonctionnel.

	Nom	Titre	Responsabilité / fokontany représenté
Comité exécutif	INDIANA Alain	Maire	
	RAHARONTSALAMA Aimé	1 ^{er} adjoint au Maire	Andatsadrano
	RAHARIVONY Dominique	2 ^{ème} adjoint au Maire	
	TSIANDRONA Emilie	Secrétaire Administratif, État civil	Antsiragavo
	ZAFISOA Savy Aline	Secrétaire trésorier	Andatsadrano
	LAVA Joseph	Police	
Conseil Communal			
	BETSARA	Conseiller	Andatsadrano
	FRANCINE Pâquerette	Conseiller	Antsiragavo
	INGETA Clément	Conseiller	Andatsadrano
	BABALAHY Jean de Dieu	Conseiller	Matsokely
	LANDRY Saïd Ali	Responsable technique eau	Andatsadrano

Tableau 1: Composition du personnel communal

Carte de situation de la Commune de Soanierana Ivongo

Système de projection WGS 84



Carte 1: Situation du district et de la commune rurale de Soanierana Ivongo



Carte 2: Situation des fokontany, des principaux axes et villages de la commune.

PCDEA de la Commune Rurale de Soanierana Ivongo – District de Soanierana Ivongo

Fokontany	Village	moins de 18	plus de 18	Population	Ménages	Population	Ménages
Ambinany*	Ambinany	NC	NC	2277	455	2 277	455
Andatsadrano*	Andatsadrano	NC	NC	NC	NC	1 862	407
	Antevibe	NC	NC	42	20		
	Sahanikidy	NC	NC	50	33		
Antsiragavo*	Antsiragavo	NC	NC	2772	554	2 772	554
Ambinanisakana	Ambalahady	207	248	455	115	2 112	512
	Ambinanisakana	394	468	862	218		
	Analankininina	210	274	484	105		
	Andapabe	45	56	101	25		
	Mangarivotra	91	119	210	49		
Ambodivoanio	Ambatofotsy	24	18	42	9	2 061	489
	Ambodivoanio	425	433	858	222		
	Ambodivohitra	19	32	51	18		
	Bekakazo	374	366	745	150		
	Sahantaha	175	190	365	90		
Ampasimbola	Ambodivoarabe	278	228	506	125	2 017	534
	Ampasimbola	662	849	1511	409		
Anamborano	Anamborano	166	191	357	97	832	210
	Antanambao	54	58	112	24		
	Mahasorona	167	194	361	89		
Andavaniobe	Ambohipihaonana	15	15	30	8	760	208
	Andavaniobe	315	415	730	200		
Andilankely	Andilankely	254	305	559	154	559	154
Andranomiditra	Andranomiditra	201	212	413	102	413	102
Andratambe	Andratambe	694	715	1409	337	1 939	447
	Androranga	35	24	59	11		
	Sahavary	275	196	471	99		
Anjahamarina	Anjahamarina	179	187	366	106	762	213
	Mahatera	312	194	406	107		
Ankobalava	Ankobalava	387	415	802	196	802	196
Beankora	Beankora I	197	185	382	85	579	133
	Beankora II	96	101	197	48		
Manankatafana	Manankatafana	1076	1241	2317	420	2 317	420
Manankinany	Manankinany	375	450	825	232	1 211	327
	Tsarafonenana	182	204	386	95		
Menatany	Ambohimenavelona	75	73	149	40	836	239
	Andravimbe	12	16	28	10		
	Mainampango	35	27	62	16		
	Menatany I	236	302	530	155		
	Menatany II	35	32	67	18		
Sahaka	Ambodilaitra	77	98	175	46	869	250
	Ambodipont	88	61	149	54		
	Sahaka	154	186	340	93		
	Tsaratànàna	90	115	205	57		
Sahamalaza	Sahamalaza	385	301	686	153	686	153
Sahazahana	Ampasimazava	78	110	188	50	462	127
	Sahazahana	136	138	274	77		
TanambaoAntsaribe	Ambodivohitra	151	164	315	68	965	215

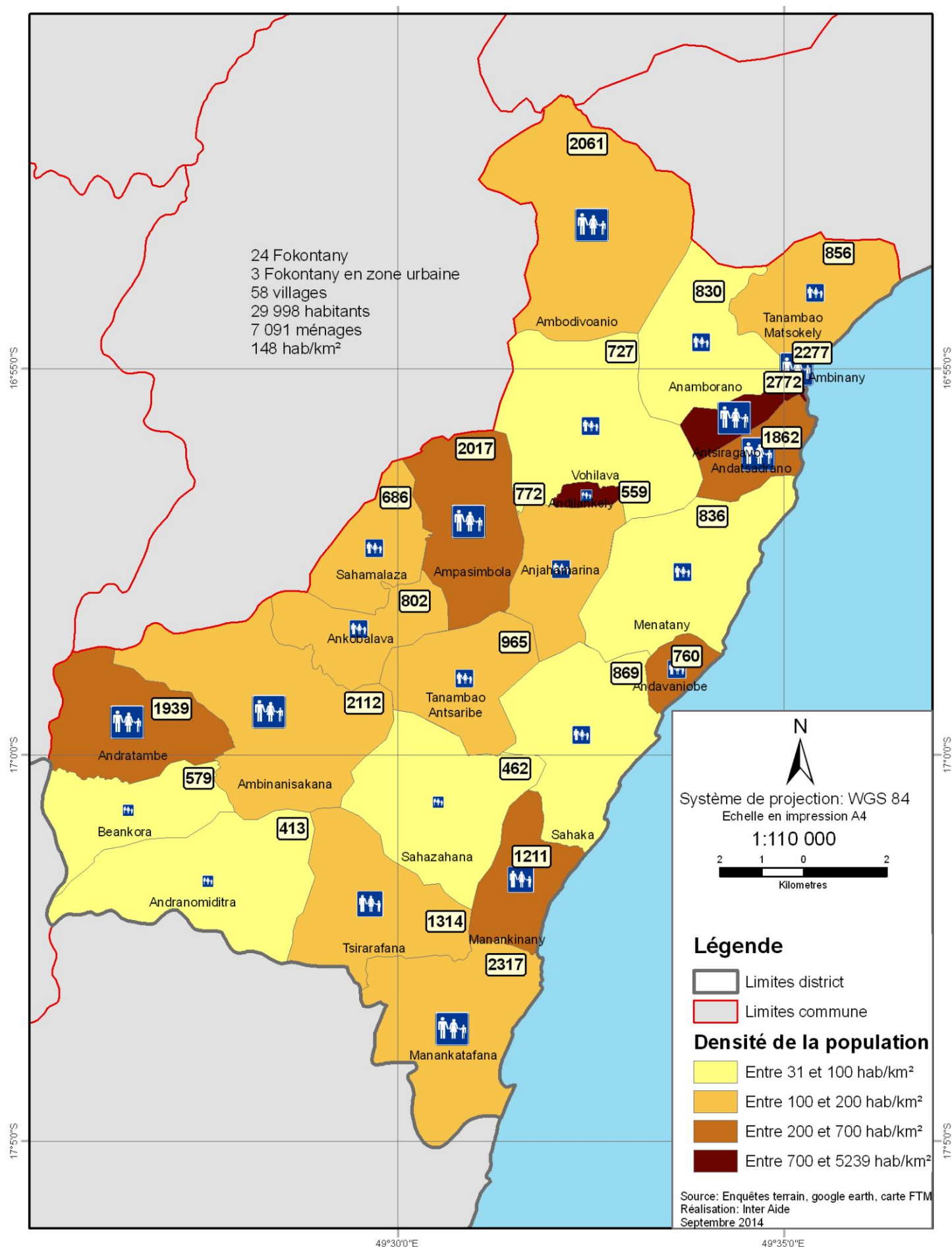
Fokontany	Village	moins de 18	plus de 18	Population	Ménages	Population	Ménages
	TanambaoAntsaribe	311	339	650	147		
TanambaoMatsokely	Ambodirotra	13	17	30	8	856	225
	Analangavo	36	41	77	21		
	Matsokely	45	45	90	25		
	Nosibe	4	10	14	5		
	TanambaoMatsokely	302	343	645	166		
Tsirarafana	Tsaratampona	159	229	388	100	1 314	317
	Tsirarafana	454	472	926	217		
Vohilava	Ambatoharanana	21	33	54	14	727	204
	Ambinanisahave	60	75	135	36		
	Nosivolo	61	69	130	36		
	Vohibato	101	122	223	61		
	Vohilava	85	100	185	57		
24 Fokontany	61 Villages					29 998	7 091

Tableau 2: Données de population de la commune rurale de Soanierana Ivongo

Source : Enquêtes réalisées dans le cadre du PCDEA avec la collaboration des représentants des villages.

Les données présentées dans ce tableau sont des données déclaratives issues des enquêtes réalisées par Inter Aide dans le cadre de l'élaboration de ce PCDEA. Les recensements ont d'abord été réalisés par les représentants des fokontany, les chefs de villages et leurs représentants. Toutes les fiches d'enquêtes ont ensuite été vérifiées et complétées par des enquêteurs d'Inter Aide qui sont descendus dans chaque fokontany.

* : Concernant les 3 fokontany en zone urbaine : Ambinany, Antsiragavo et Andatsadrano, les données utilisés sont tirées de la base de données du Ministère de l'Eau (www.mineau.mg/siseah)



Carte 3: Densité de population par fokontany dans la commune de Soanierana Ivongo.

2. Systèmes et acteurs existants dans le domaine de l'Eau-Hygiène-Assainissement

2.1. Intervenants dans le domaine EHA

Ci-dessous sont répertoriés les différents organismes actuellement actifs dans le domaine EHA dans la commune de Soanierana Ivongo :

Intervenants	Interventions en cours ou prévues	Fokontany d'intervention	Nom et Contact
JIRAMA Depuis 1982	- Fourniture d'eau et électricité en zone urbaine	Ambinany, Antsiragavo et Andatsadrano	Chef secteur Soanierana Ivongo Tél : 034 83 306 38
Frère Saint Gabriel	- Sensibilisation en matière d'eau potable, hygiène et assainissement	Commune de Soanierana Ivongo	-
AMB Depuis 2009	- Mise en place de systèmes d'adduction d'eau potable - Mise en place de structures d'entretien des ouvrages	Commune de Soanierana Ivongo	Mr Naivo Responsable AMB Tél : 033 11 552 26
UNICEF Depuis 2008	- Mise en place de systèmes d'adduction d'eau potable - Réhabilitations de puits PPMH	Commune de Soanierana Ivongo	Mr Nirina Fénériver Est Tél : 032 23 025 00
ASOS	- Sensibilisation en matière d'eau potable, hygiène et assainissement - Mise en œuvre de l'approche CLTS	Commune de Soanierana Ivongo	Mr Jocelyn Tél : 033 17 822 87
INTER AIDE Depuis 2014	- Appui à maîtrise d'ouvrage communale en matière d'EHA - Elaboration PCDEA - Mise en œuvre de projets d'accès à l'EHA	Commune de Soanierana Ivongo	Mr Charles Tél : 033 45 358 52 Mr Herizo Tél : 033 14 831 58

Par ailleurs, il existe d'autres organismes qui sont intervenus dans le passé pour la construction de systèmes d'accès à l'eau potable : Fikrifama (2001), PPRR (2007), CARE (avec UNICEF en 2006), SEECALINE (2004).

2.2. Politique communale et service communal de l'Eau

A l'heure actuelle, malgré la présence de nombreux intervenants, il n'existe pas vraiment de politique communale ni de service communal à proprement parler dans le domaine de l'Eau-Hygiène-Assainissement.

La JIRAMA détient un contrat de concession avec la commune depuis 1982 (ce document n'a pas pu être recueilli).

Les différentes intervenants (AMB, PPRR, CARE) ayant contribué à la création de nouveaux systèmes d'accès à l'eau potable ont en principe, mis en place et formé des structures de gestion communautaire (Comité Eau) et des techniciens villageois censés être capables d'effectuer des opérations d'entretien et réparation courantes. Cependant, ce mode de gestion déléguée aux communautés n'a jamais été officialisé avec la commune, et celle-ci non plus n'a jamais contrôlé la gestion effectuée par les Comités Eau. Un seul contrat de délégation des ouvrages a pu être identifié pour le réseau AEPG d'Andavaniobe mis en place par PPRR en 2007 (cf. Annexe 3). Au final, à l'heure actuelle, la plupart des Comités Eau sont inactifs et les ouvrages se détériorent de plus en plus faute d'un entretien régulier.

Par ailleurs, un entretien avec M. Le Maire a permis d'évaluer le niveau d'implication de la commune par rapport à son rôle de maître d'ouvrage des infrastructures :

- La Commune n'a jamais reçu de formation ni de sensibilisation sur le Code de l'Eau ;
- La Commune a rencontré la Direction Régionale de l'Eau seulement une fois en 2012 à l'occasion d'une rencontre avec des partenaires ONGs à Fénérive Est ;
- Pour le Maire, le rôle de la Commune est de suivre et sensibiliser la population par rapport à l'eau potable, veiller à assurer la desserte en eau de la population en recherchant des partenaires publics et privés, sensibiliser les bénéficiaires d'accès à l'eau au respect des ouvrages ;
- La Commune n'organise pas de réunions spécifiques pour traiter des problèmes d'accès à l'eau et de gestion / entretien des ouvrages existants ;
- La Commune a pris récemment (14/02/2014) une délibération pour la nomination d'un Agent Communal de l'Eau, ce dernier est un ancien employé de l'ONG AMB. Cet agent est rémunéré par la commune et chargé du suivi des réparations courantes et des formations des comités eau.

Si ce dernier point est plutôt positif, on retiendra quand même que la commune manque encore de compétences et de moyens pour assurer son rôle de maître d'ouvrage des infrastructures d'accès à l'eau. L'accompagnement technique et institutionnel de la commune apparaît comme un enjeu fondamental en premier lieu pour améliorer la visibilité et la coordination des activités mises en place par les différents intervenants, en second lieu pour mettre en place de façon officielle et pérenne un système de gestion à l'échelle communale (Service Communal de l'Eau) à travers lequel les gestionnaires délégués (Comités Eau, associations ou structures privées) exercent pleinement leurs responsabilités sous le contrôle et/ou l'appui de la commune.

L'Agent Communal de l'Eau récemment mis en place avec le soutien de l'ONG AMB sera un maillon important de cette gestion communale. Cependant, il devra être appuyé par toute l'équipe communale. La création d'une Commission Communale de l'Eau et de l'Assainissement (CCEA) dans laquelle les associations d'usagers seraient également représentées pourrait aussi constituer une étape cruciale dans l'émergence du Service Communal de l'Eau.

2.3. Services et acteurs de réparation et maintenance

2.3.1. Services techniques

La Commune ne dispose pas de service technique à proprement parler mais il existe 3 différents responsables techniques en matière de maintenance / entretien des infrastructures d'accès à l'eau potable, respectivement pour la JIRAMA et pour les ouvrages AMB.

Le responsable exploitation eau de la JIRAMA est un employé de ce dernier.

	Pour la JIRAMA Mr RABE Jean Agent de station JIRAMA Soanierana Ivongo Tél : 033 24 249 34
---	--

	Pour la JIRAMA Mr Lucien Plombier JIRAMA Soanierana Ivongo Tél : 033 04 435 30
---	---

	Pour la commune Mr LANDRY Saïd Ali Agent communal de l'eau Depuis 2012 Entretien des ouvrages Appui aux Comités Eau Commune Soanierana Ivongo Tél : 033 24 829 82
---	---

L'agent communal de l'eau est un employé sous contrat de la commune qui travaille depuis 2012 et il est rémunéré à 50 000 Ar par mois. Cependant, il y a quelques contradictions concernant les ouvrages qui sont sous sa responsabilité. En effet, d'après la délibération de nomination prise par la commune, cet agent est censé s'occuper de l'entretien de tous les ouvrages de la commune, hors celui-ci a indiqué lors d'un entretien qu'il n'est responsable que des ouvrages créés par AMB.

2.3.2. Existence d'artisans ou réparateurs locaux

Dans certains des villages où des ouvrages ont été construits, il existe des réparateurs, habitants des villages mêmes, formés lors des travaux de construction des ouvrages. D'après leurs dires, ils font tous leur travail bénévolement, sans participation financière des bénéficiaires.

Fokontany	Village	Noms des agents hydrauliques
Ampasimbola	Ampasimbola AEPG	Dimilahy Xavier
		Richard
Sahaka	Sahaka AEPG	MorabeJosoia
		RASOLO Faustin
		Miangona Zakary
		Dahiminty Félicien
Antsiragavo	Antsiragavo PPMH	RAZANAPANAHY Sumonel
Andilankely	Andilankely Puits ouverts	RIVOSON Fabrice
		GERARD
		GORETHIAH

2.3.3. Vente de robinets ou pièces détachées dans la commune

Il y a 3 quincailleries dans le chef-lieu qui vendent des pièces d'entretien des points d'eau comme (robinets, manchons, teflon, etc.) :

- Magasin Tatsinanana
- Chez Rafiky
- Chez Jean Locam

2.4. Autres modes de potabilisation de l'eau (usage de *Sur'eau*)

Des points de vente de *Sûr'eau* existent dans le chef-lieu de la commune. Les habitants de la commune utilise le *Sûr'eau* pour potabiliser l'eau des puits.

3. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'eau potable

3.1. Population desservie par des infrastructures d'accès à l'eau potable

3.1.1. Données de couverture en eau potable

La population totale desservie théoriquement (ouvrages fonctionnels et non fonctionnels) est de 12.965 habitants, soit **43% de la population totale**.

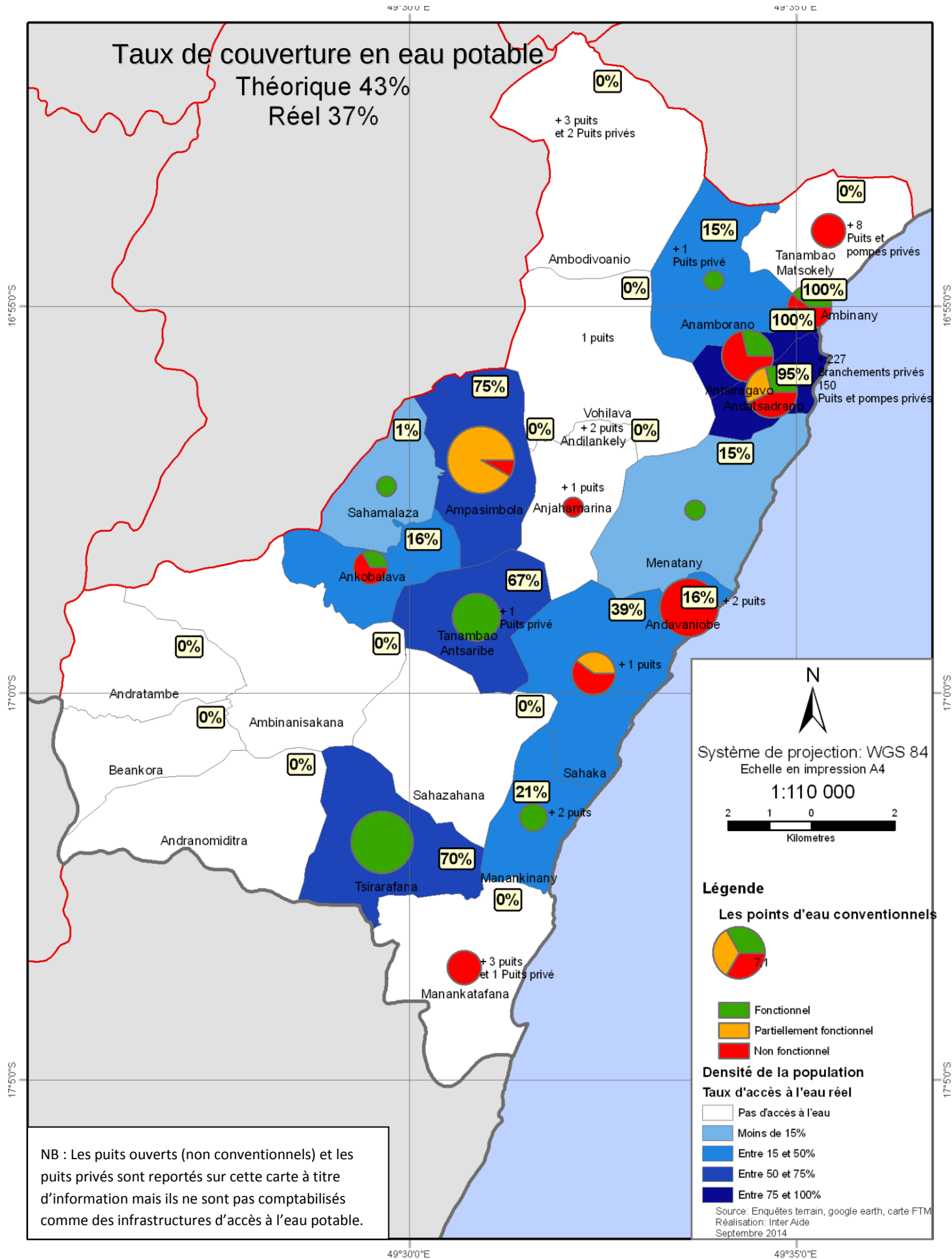
La population desservie réellement (ouvrages fonctionnels et partiellement fonctionnels) est de 11.002 habitants, soit **37% de la population totale**.

Fokontany	Nb de villages desservis	Nb de villages total	Points d'eau				Population			Taux de couverture	
			Existants	Fonct.	Part. fonct.	Non Fonct.	Population	Pop. desservie théoriquement	Pop. desservie réellement ²	Théorique	Réelle
Ambinany	1	1	5	2	-	3	2 277	2 277	2 277	100%	100%
Andatsadrano	1	3	7	2	2	3	1 862	1 770	1 770	95%	95%
Antsiragavo	1	1	7	2	-	5	2 772	2 772	2 772	100%	100%
Ambinanisakana	-	5	-	-	-	-	2 112	-	-	0%	0%
Ambodivoanio	-	5	-	-	-	-	2 061	-	-	0%	0%
Ampasimbola	1	2	12	-	11	1	2 017	1 511	1 511	75%	75%
Anamborano	1	3	1	1	-	-	830	125	125	15%	15%
Andavaniobe	1	2	9	-	1	8	760	730	125	96%	16%
Andilankely	-	1	-	-	-	-	559	-	-	0%	0%
Andranomiditra	-	1	-	-	-	-	413	-	-	0%	0%
Andratambe	-	3	-	-	-	-	1 939	-	-	0%	0%
Anjahamarina	1	2	1	-	-	1	772	125	-	16%	0%
Ankabalava	1	1	3	1	-	2	802	375	125	47%	16%
Beankora	-	2	-	-	-	-	579	-	-	0%	0%
Manankatafana	1	1	3	-	-	3	2 317	375	-	16%	0%
Manankinany	1	2	2	2	-	-	1 211	250	250	21%	21%
Menatany	1	5	1	1	-	-	836	125	125	15%	15%
Sahaka	2	4	5	-	3	2	869	489	340	56%	39%
Sahamalaza	1	1	1	1	-	-	686	125	6	18%	1%
Sahazahana	-	2	-	-	-	-	462	-	-	0%	0%
TanambaoAntsaribe	1	2	6	6	-	-	965	650	650	67%	67%
TanambaoMatsokely	2	5	3	-	-	3	856	340	-	40%	0%
Tsirarafana	1	2	10	10	-	-	1 314	926	926	70%	70%
Vohilava	-	5	-	-	-	-	727	-	-	0%	0%
24 fokontany	18	61	76	28	17	31	29 998	12 965	11 002	43%	37%

Couverture théorique et réelle identiques
 Couverture réelle inférieure à couverture théorique
 Couverture réelle à 0%

Tableau 3: Récapitulatif par fokontany des données de couverture en eau potable

²La population desservie *réellement* tient compte des points d'eau non fonctionnels. On considère les chiffres exacts communiqués par les personnes enquêtées lorsqu'elles en sont capables, sinon on considère une valeur arbitraire de 125 habitants par points d'eau.



Carte 4: Couverture en eau potable dans chaque fokontany de la commune.

3.1.2. Couverture en eau des CSB et établissements scolaires

- **Établissements de santé ayant son propre accès à l'eau :**
 - Le CHD de Soanierana Ivongo est approvisionné en eau de la Jirama
 - Le CSB II d'Antsiragavo est équipé d'un PPMH
- ⇒ 50% des établissements de santé ont un accès direct à l'eau.
- Le CSB I de Manankatafana possède un accès à l'eau non fonctionnel : il s'agit d'un PPMH relié à un château d'eau alimentant une borne-fontaine.
- ⇒ 25% des établissements de santé ont un accès direct à l'eau non fonctionnel.



Figure 1: Le CSB I Manankatafana avec le PPMH non fonctionnel

- **Établissements scolaires ayant l'accès direct à l'eau**
 - 6 EPP ont un accès à l'eau fonctionnel ;
 - 1 CEG a un accès à l'eau partiellement fonctionnel ;
 - 3 Ecoles privés ont un accès à l'eau par la JIRAMA dans le chef-lieu.
- ⇒ 25% des établissements scolaires ont un accès direct à l'eau fonctionnel.
- 6 EPP ont un accès à l'eau non fonctionnel ;
- 2 CEG ont un accès à l'eau non fonctionnel ;
- 1 Lycée a un accès à l'eau non fonctionnel.
- ⇒ 22% des établissements scolaires ont un accès direct à l'eau non fonctionnel.

3.1.3. Existence d'ouvrages AEP à usage privé

Il existe un grand nombre de puits à usage privé dans la commune.

Dans les fokontany de la zone rurale, les enquêtes menées ont permis d'identifier au total 14 puits privés répartis comme suit :

- 3 à Ambodivoanio – fokontany Ambodivoanio
- 1 à Mahasorona – fokontany Anamborano
- 1 à Manankatafana – fokontany Manankatafana
- 1 à Tanambao Antsaribe – fokontany Tanambao Antsaribe
- 2 à Analangavo – fokontany Tanambao Matsokely
- 1 à Nosibe – fokontany Tanambao Matsokely
- 5 à Tanambao Matsokely – fokontany Tanambao Matsokely

A cela, il faut ajouter les puits privés existants dans les 3 fokontany de la zone urbaine (Ambinany, Antsiragavo, Andatsadrano). Les enquêtes du PCDEA n'ont pas couvert la zone urbaine mais d'après les déclarations des chefs de ces fokontany, il y aurait environ 50 puits privés dans chaque fokontany, soit 150 au total pour la zone urbaine.

Enfin, la zone urbaine compte également 227 branchements privés de la JIRAMA (chiffre communiqué par la JIRAMA en Juillet 2014).



Figure 2: Puits privé à Manankatafana

3.1.4. Description des infrastructures d'accès à l'eau potable existantes

3.1.4.1. Nombre et type d'ouvrages existants au sein de la commune

A la date d'élaboration du présent PCDEA, la commune rurale de Soanierana Ivongo dispose au total de **76 points d'eau conventionnels** (50 bornes fontaines et 26 puits équipés type PPMH) desservant 18 villages (dont 14 chefs-lieux de fokontany):

- **1 réseau AEPG JIRAMA** desservant les 3 fokontany de la zone urbaine avec 6 bornes fontaines fonctionnelles et 227 branchements privés actifs ;
- **7 réseaux AEPG** (4 AMB, 1 CARE/UNICEF, 1 FIKRIFAMA, 1 PPRR) desservant 7 villages avec 44 bornes fontaines dont 18 fonctionnelles, 17 partiellement fonctionnelles et 9 non fonctionnelles ;
- **26 puits PPMH** (23 AMB, 3 UNICEF) desservant 12 villages avec 4 fonctionnels et 22 non fonctionnels.

On peut également citer l'existence de **15 puits non conventionnels** à usage public (puits ouverts dont l'eau est puisée au seau).

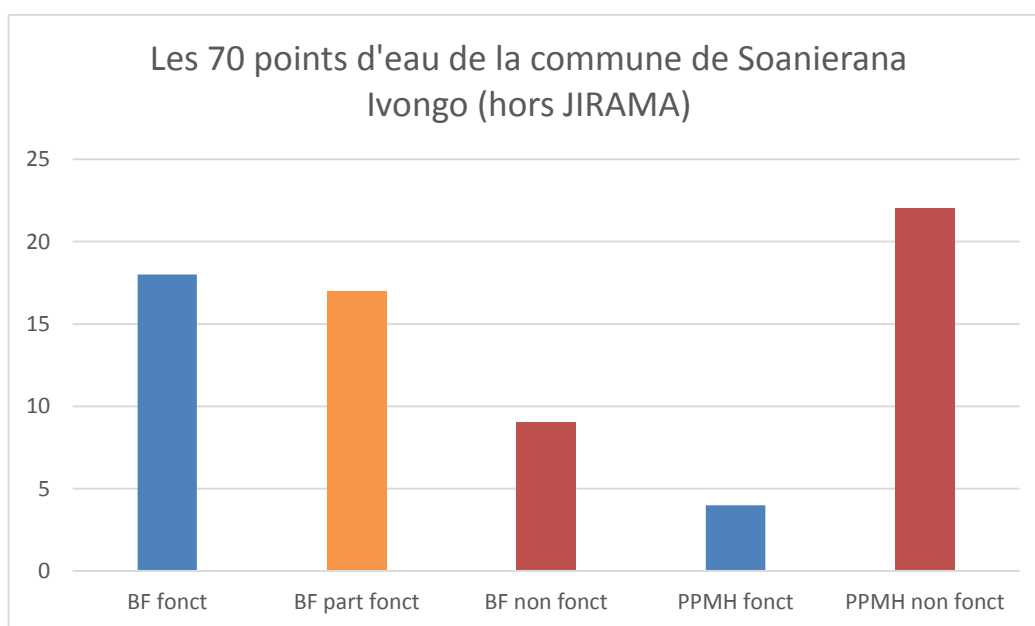
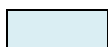


Figure 3 : Nature et état de fonctionnement des points d'eau conventionnels de la commune de Soanierana (hors points d'eau JIRAMA).

D'une façon générale, on observe que les bornes fontaines des réseaux AEPG sont globalement en meilleur état de fonctionnement que les PPMH. Ceci peut être expliqué par le fait qu'un réseau AEPG est globalement plus facile à maintenir en état de fonctionnement qu'un système équipé de pompe manuelle.

En page suivante, un tableau récapitule l'ensemble des ouvrages existants et leur état de fonctionnement à la date d'élaboration du présent PCDEA. Les parties suivantes donnent des descriptions plus détaillées de chaque ouvrage.

	Fokontany	Villages	Population	Population desservie	Types d'ouvrage	Intervenants	Année de réalisation	Etat général de l'ouvrage	PE Existants	PE Fonct.	PE part. fonct.	PE non fonct.
Zone urbaine	Ambinany	Ambinany	2277	2277	AEPG	JIRAMA	1982	Fonctionnel	2	2	-	-
	Andatsadrano	Andatsadrano	1770	1770					2	2	-	-
	Antsiragavo	Antsiragavo	2 772	2772					2	2	-	-
	Réseau JIRAMA avec 227 abonnés et 6 bornes fontaines publiques											
	Ambinany	Ambinany	2 277	2277	PPMH	UNICEF	2008	Non fonctionnel	1	-	-	1
						AMB	2010	Non fonctionnel	2	-	-	2
	Andatsadrano	Andatsadrano	1 770	1770	PPMH	AMB	2009	Non fonctionnel	3	-	-	3
					AEPG	AMB	2011	Partiellement fonctionnel	2	-	2	-
Antsiragavo	Antsiragavo	2 772	2772	PPMH	AMB	2009	Non fonctionnel	5	-	-	5	
Zone rurale	Ampasimbola	Ampasimbola	1 511	1511	AEPG	FIKRIFAMA	2001	Partiellement fonctionnel	12	-	11	1
	Anamborano	Mahasorona	361	125	PPMH	AMB	2014	Fonctionnel	1	1	-	-
	Andavaniobe	Andavaniobe	730	125	AEPG	PPRR	2007	Partiellement fonctionnel	9	-	1	8
	Anjahamarina	Mahatera	406	-	PPMH	UNICEF	NC	Non fonctionnel	1	-	-	1
	Ankobalava	Ankobalava	802	125	PPMH	AMB	2011	Partiellement fonctionnel	3	1	-	2
	Manankatafana	Manankatafana	2317	-	PPMH	AMB	2012	Non Fonctionnel	3	-	-	3
	Manankinany	Manankinany	825	250	AEPG	AMB	2012	Fonctionnel	2	2	-	-
	Menatany	Menatany I	530	125	PPMH	AMB	2012	Fonctionnel	1	1	-	-
	Sahaka	Ambodipont	149	-	PPMH	AMB	NC	Non fonctionnel	2	-	-	2
		Sahaka	340	340	AEPG	CARE et UNICEF	2006	Partiellement Fonctionnel	3	-	3	-
	Sahamalaza	Sahamalaza	686	6	PPMH	UNICEF	2010	Fonctionnel	1	1	-	-
	TanambaoAntsaribe	TanambaoAntsaribe	650	650	AEPG	AMB	2014	Fonctionnel	6	6	-	-
	Tanambao Matsokely	Matsokely	90	-	PPMH	AMB	2010	Non fonctionnel	1	-	-	1
		TanambaoMatsokely	645	-	PPMH	AMB	2010	Non fonctionnel	2	-	-	2
	Tsirarafana	Tsirarafana	926	926	AEPG	AMB	2012	Fonctionnel	10	10	-	-
				17 787	11 002	8 AEPG + 26 PPMH	6 intervenants			76 50 BF + 26 PPMH	28	17



Ouvrage fonctionnel



Ouvrage partiellement fonctionnel



Ouvrage non fonctionnel

Tableau 4: Tableau descriptif des infrastructures AEP existantes dans la commune rurale de Soanierana Ivongo.

3.1.4.2. Les 8 réseaux AEPG

En général, ces réseaux sont fonctionnels. Concernant la gestion, à part le réseau de la JIRAMA, 3 des 7 réseaux ont un système de gestion avec des agents hydrauliques en place. Les 4 réseaux construits par AMB bénéficient des services de l'agent de l'eau de la commune (mis en place par AMB).

3.1.4.2.1. Réseau de Soanierana Ivongo

Ce réseau a été construit en 1982 et est géré par la JIRAMA. Il est actuellement fonctionnel et dessert les fokontany Ambinany, Antsiragavo et Andatsadrano.

La composition du réseau comprend : un barrage, un filtre à gravillons, un bassin, un décanteur, un filtre, un traitement à l'hypochlorite de potassium, 6 km de réseau dont l'adduction en fonte Ø150 et Ø100, 8 points de vidange, 4 points ventouse. La distribution est réalisée à travers un réseau maillé qui dessert en Juin 2014 un total de 227 abonnés (branchements privés).

Par ailleurs, il existe 6 bornes fontaines publiques réparties dans les 3 fokontany du chef-lieu (2 à Ambinany, 2 à Antsiragavo et 2 à Andatsadrano). Il y a aussi un ensemble de bache 20 m³, réservoir 30m³ et suppresseur électrique pour alimenter le bureau du District.

Le débit de la source est entre 25 et 30 m³/h. Le débit du filtre est de 20 m³/h.

L'entretien et l'exploitation du réseau est assuré par 2 employés de la JIRAMA (1 agent de station et 1 plombier).

Concernant la gestion des bornes fontaines publiques, elles étaient gérées directement par la commune jusqu'en 2001 (à l'époque, il y en avait 10 ou plus). A partir de 2002, la Commune n'arrivant pas à gérer les bornes fontaines, les 6 bornes qui sont restées fonctionnelles ont été « récupérées » par les riverains qui se sont constitués en comités de borne. Les bornes sont équipées de compteur, les comités payent l'eau au volume à la JIRAMA (360 Ar/m³ sans TVA) et la revendent aux usagers 50 Ar le seau de 10 L. Selon les comités, il n'y a pas beaucoup d'usagers sur ces bornes publiques car il y a beaucoup de puits et de branchements privés. La consommation moyenne de ces bornes publiques est de 5 m³ par mois. Aucun document officiel, que ce soit entre la Commune et les comités ou entre la JIRAMA et les comités, ne permet d'attester par écrit cette délégation de gestion aux comités.

La commune n'a pas de part sur les recettes de l'eau mais elle gagne 8% sur l'électricité.

Concernant les branchements privés, la consommation moyenne est de 3m³/abonné/mois (pour comparaison, elle est entre 5 et 10 m³ à Tanà).



Figure 4: L'ouvrage de captage de Soanierana Ivongo (de gauche à droite: l'arrivée d'eau, le bassin)



Figure 5: A gauche le filtre à sable, à droite le réservoir avec traitement à l'hypochlorite de potassium.



Figure 6: A gauche: Branchement au CHD Soanierana Ivongo. A droite: BF à Antsiragavo.



Figure 7: Bureau de la JIRAMA à Soanierana Ivongo

3.1.4.2.2. Réseau d'Andatsadrano

C'est le 2^e réseau AEPG, outre celui de la JIRAMA, existant dans la « zone urbaine ». Ce réseau a été construit en 2011 par AMB. Il est partiellement fonctionnel avec 2 bornes fontaines partiellement fonctionnelles.

Le captage dans sa conception n'a pas été réalisé suffisamment profond, il capte de l'eau de surface qui peut être potentiellement polluée. Il n'existe pas non plus de périmètre de protection correctement entretenu autour de ce captage.

Vis-à-vis de l'entretien général, la personne en charge de ce travail est le responsable technique de l'eau de la Commune mis en place par AMB (comme pour les autres ouvrages construits par AMB). L'entretien général est effectué mais il semble insuffisant. Il n'y a pas de travaux communautaires d'entretien réalisés par les usagers.



Figure 8: Captage d'Andatsadrano



Figure 9: Citerne d'Andatsadrano



Figure 10: Les 2 BF's d'Andatsadrano

3.1.4.2.3. Réseau d'Ampasimbola

Ce réseau AEPG a été construit en 2001 par FIKRIFAMA.

Le réseau est partiellement fonctionnel : 11 bornes fontaines partiellement fonctionnelles et 1 non fonctionnelle. Il dessert le CEG, l'EPP et le village. A chaque passage de pluie, l'ouvrage de captage est colmaté et nécessite des curages. Certaines bornes sont endommagées.

Concernant la gestion, le Comité Eau et les agents hydrauliques sont encore actifs. Un montant de cotisation est fixé à 1000Ar/an pour 499 cotisants. A la date de l'élaboration du présent PCDEA, le taux de recouvrement est de 58%. Le Comité Eau n'a pas de compte OTIV. Concernant l'utilisation des bornes, il existe des horaires d'ouverture (entre 6h du matin et 6h du soir) pour celles qui sont en encore clôturées.

3.1.4.2.4. Réseau d'Andavaniobe

Ce réseau AEPG a été construit en 2007 par PPRR.

Le réseau est partiellement fonctionnel : 9 bornes fontaines dont 1 partiellement fonctionnelle et 8 non fonctionnelles. Le captage est un barrage de retenue de 3 arrivées d'eau. Selon les usagers, les dysfonctionnements sont dus au faible débit du captage et aux fuites dans le captage. La borne partiellement fonctionnelle fonctionne seulement après le passage de la pluie.



Figure 11: L'ouvrage de captage Andavaniobe (barrage équipé de vanne métallique)



Figure 12: La citerne Andavaniobe



Figure 13: Bornes fontaines non fonctionnelles à Andavaniobe.

3.1.4.2.5. Réseau de Manankinany

Ce réseau a été construit en 2012 par AMB.

Le réseau est fonctionnel avec 2 bornes fontaines fonctionnelles situées côte à côte (1 BF-lavoir et 1 BF). C'est un petit réseau de quelques dizaines de mètres qui dessert la partie Sud du village. Aucun système de gestion n'est en place.



Figure 14: A gauche: Ouvrage de captage (barrage), à droite Citerne et filtre Manankinany



Figure 15: Le BF-lavoir et le BF Manankinany

3.1.4.2.6. Réseau de Sahaka

Ce réseau a été construit en 2006 par CARE International et UNICEF. Il est partiellement fonctionnel avec 3 bornes fontaines partiellement fonctionnelles. C'est un réseau qui capte 2 sources.

Concernant le fonctionnement, le captage a un faible débit en étiage et se bouche régulièrement, surtout après de fortes pluies.

Concernant la gestion et l'entretien, il existe un Comité Eau et des agents hydrauliques dans le village mais ils semblent peu actifs. D'après leurs dires, le nettoyage des ouvrages serait fait tous les 3 mois ou plus en cas de forte pluie. Par ailleurs, une cotisation de 300 Ar/ménages/mois aurait été fixée initialement mais elle n'a jamais été effective depuis l'existence de l'ouvrage. Actuellement, les robinets des 3 bornes sont cassés et les usagers essayent de faire une cotisation pour pouvoir acheter de nouveaux robinets.



Figure 16: Les ouvrages de captage de Sahaka (2 boîtes de captage)



Figure 17: A gauche, le filtre à graviers - A droite, le réservoir de Sahaka.



Figure 18: Les 3 bornes-fontaines partiellement fonctionnelles (robinets cassés).

3.1.4.2.7. Réseau de Tanambao Antsaribe

C'est un réseau récent construit en 2014 par AMB. Il est fonctionnel avec 6 BFs.

Concernant la gestion, il existe un Comité Eau actif. Une cotisation de 300 Ar/mois/ménage est effective. Le Comité Eau n'a pas de compte OTIV.

3.1.4.2.8. Réseau de Tsirarafana

Ce réseau a été réhabilité en 2012 par AMB. Il est fonctionnel : 10 BFs dont 1 pour l'EPP, 3 qui fonctionnent comme des branchements privés et 4 desservants des habitations.

Concernant la gestion, il existe un Comité Eau et des agents hydrauliques actifs. Une cotisation de 300 Ar/mois/ménage est effective. Le Comité Eau n'a pas de compte OTIV.

3.1.4.3. Les 26 puits PPMH

Sur les 26 puits PPMH existants, seulement 4 fonctionnent encore, et 22 sont non fonctionnels, principalement à cause des pannes de pompes qui ne sont pas réparées. Au final, ces ouvrages considérés comme « conventionnels » sont pour la plupart utilisés comme des puits ouverts avec puisage au seau.



Figure 19: PPMH à Andatsadrano



Figure 20: PPMH à Antsiragavo

3.1.4.4. Les 15 puits non conventionnels

A titre d'information, le tableau ci-dessous fournit les données concernant les puits ouverts existants dans la commune.

Fokontany	Village	Intervenant	Année de réalisation	Etat général de l'ouvrage	PE Existant	Remarques
Ambodivoanio	Ambodivoanio	AMB	2010		1	EPP
	Sahantaha	SEECALINE	2004	Eau de couleur rouge sombre	1	
		AMB	2011		1	
Andavaniobe	Andavaniobe	NC	NC		2	EPP
Andilankely	Andilankely	AMB	2011	Eau non suffisante	1	Cotisation 300 Ar/ménages/mois avec un recouvrement de 70/210
		UNICEF	2013	Eau non suffisante	1	
Anjahamarina	Mahatera	AMB	2013	Eau sale en étiage	1	
Manankatafana	Manankatafana	CARE	1998		1	EPP
		Commune	2003	Puits en fût rouillé mais fonctionnels	2	
Manankinany	Manankinany	AMB	2012	Eau polluée	1	
	Tsarafonenana	AMB	2010	Eau polluée	1	
Sahaka	Tsaranàna	AMB	NC	Sec en étiage	1	
Vohilava	Vohilava	AMB	2012		1	Pas de gestion
7 fokontany	8 villages				15	

Tableau 5: Tableau descriptif des points d'eau non conventionnels existants dans la commune rurale de Soanierana Ivongo.

3.1.5. Synthèse sur le fonctionnement et la gestion des ouvrages existants

Concernant la gestion des ouvrages, sur les 8 AEPG et 26 PPMH existants, **seulement 6 ouvrages bénéficient d'une gestion effective** :

- Réseau de la zone urbaine de Soanierana Ivongo (3 fokontany : Ambinany, Andatsadrano et Antsiragavo) : gestion effectuée par la JIRAMA.
- Réseau AEPG d'Ampasimbola : gestion effectuée par un Comité Eau (Budget annuel de 499.000 Ar, recouvert à 58% au moment des enquêtes).
- Puits non conventionnels d'Andilankely : gestion effectuée par un Comité Eau (cotisation de 300Ar/mois/ménages)
- PPMH de Mahatera (fokontany Anjahamarina) : gestion effectué par un FRAM (association de parents d'élèves).
- Réseau AEPG de Tanambao Antsaribe : gestion effectuée par un Comité Eau (cotisation de 300Ar/mois/ménages)
- Réseau AEPG de Tsirarafana : gestion effectuée par un Comité Eau (cotisation de 300Ar/mois/ménages)

3.2. Population non desservie

Sur les 58 villages existants dans la commune, il existe **43 villages qui ne possèdent aucun ouvrage** conventionnel d'accès à l'eau potable, ce qui correspond à 12 211 habitants, soit **40% de la population totale**. Parmi ces 43 villages, 6 possèdent des **puits ouverts non conventionnels**, ce qui correspond à 2 558 habitants, soit **8% de la population totale**.

Il faut ajouter à ces chiffres, la population non desservie dans les villages ayant des ouvrages existants non fonctionnels : **6 785 habitants**, obtenus à partir des données du Tableau 4 en page 23, en faisant la différence entre la population totale des villages desservis (17.787) – et la population réellement desservie (11.002). On retiendra donc que :

La population non desservie par absence d'ouvrage AEP est de **12 211 habitants**, soit **40% de la population totale**.

La population non desservie totale (incluant les ouvrages non fonctionnels) est de **18 996 habitants**, soit **63% de la population totale**.

Tableau 6: Répartition par fokontany de la population non desservie.

Fokontany	Nb de villages non desservis	Nb de villages	Population non desservie	% population non desservie	Nb de demandes d'AEP	Interventions en cours
Ambinany	-	1	-	0%		
Andatsadrano	2	3	92	5%		
Antsiragavo	-	1	-	0%		
Ambinanisakana	5	5	2 112	100%	1	
Ambodivoanio	5	5	2 061	100%	1	
Ampasimbola	1	2	506	25%	1	
Anamborano	2	3	705	85%		
Andavaniobe	1	2	635	84%		
Andilankely	1	1	559	100%	1	
Andranomiditra	1	1	413	100%	1	
Andratambe	3	3	1 939	100%	1	
Anjahamarina	1	2	772	100%	1	
Ankobalava	-	1	677	84%	1	
Beankora	2	2	579	100%	2	
Manankatafana	0	1	2 317	100%	1	
Manankinany	1	2	961	79%	1	
Menatany	4	5	711	85%		
Sahaka	2	4	529	61%		
Sahamalaza		1	680	99%	1	
Sahazahana	2	2	462	100%	1	
Tanambao Antsaribe	1	2	315	33%	1	
Tanambao Matsokely	3	5	856	100%	1	
Tsirarafana	1	2	388	30%	1	
Vohilava	5	5	727	100%		
	43	61	18 996	63%	17	0

Sur les 43 villages non desservis en ouvrage AEP conventionnel, 31 villages n'ont pas encore déposé de demande d'intervention auprès de la commune. Les 12 villages non desservis ayant déposé des demandes d'intervention n'ont pas encore bénéficié d'intervention.

Tableau 7: Liste des villages non desservis en eau potable dans la commune, demandes d'intervention et sources identifiées.

Fokontany	Village	Population	Ménages	Demandes d'AEP	Sources identifiées	Nom des sources	Commentaires
Andatsadrano	Antevibe	42	20		-		
	Sahanikidy	50	33				
Ambinanisakana	Ambalahady	455	115		1	Sakana	Source validée par Inter Aide en Novembre 2014
	Ambinanisakana	862	218	1	1	Andranosoala, Sahave, Sakana	
	Analankininina	484	105		1	Manontoambany, Ampangadiantany	
	Andapabe	101	25		1	Sahave	
	Mangarivotra	210	49		1	Bongafohy, Manotoambany	
Ambodivoanio	Ambatofotsy	42	9		-		
	Ambodivoanio	858	222	1	1	Ampiranambo, Santaha	1 Puits AMB 2010
	Ambodivohitra	51	18		1	Namarihana, Vohidrazana, Analamena,	Puits ou forage possible
	Bekakazo	745	150		-		
	Sahantaha	365	90		-		1 Puits AMB 2011, 1 Puits SEECALINE 2004
Ampasimbola	Ambodivoarabe	506	125	1	1	Vahiovy	Source validée par Inter Aide en Décembre 2014
Anamborano	Anamborano	357	97		1	Ampiranambo	
	Antanambao	112	24		-		Puits ou forage possible
Andavaniobe	Ambohipihaonana	30	8		-		
Andilankely	Andilankely	559	154	1	1	Andranotseboka	1 Puits AMB 2011, 1 Puits UNICEF 2013
Andranomiditra	Andranomiditra	413	102	1	1	Tsitonganantitra	Source validée par Inter Aide en Décembre 2014
Andratambe	Andratambe	1409	337	1	1	Sahave Maharenina	Source validée par Inter Aide en Novembre 2014
	Androranga	59	11		1	Sahave	
	Sahavary	471	99		1	Fotsialanana Taolambontro	
Anjahamarina	Anjahamarina	366	106	1	1	Vahovoka	Puits ou forage possible
Beankora	Beankora I	382	85	1	1	Agnivoala	Source validée par Inter Aide en Novembre 2014
	Beankora II	197	48	1	1	Ambodifaho	Source validée par Inter Aide en Novembre 2014
Manankinany	Tsarafonenana	386	95		-		1 Puits AMB 2010
Menatany	Ambohimenavelona	149	40		-		
	Andravimbe	28	10		1	Mandanivatsy	Puits ou forage possible
	Mainampango	62	16		-		
	Menatany II	67	18		-		Puits ou forage possible
Sahaka	Ambodilaitra	175	46		1	Bisary	puits ou forage possible
	Tsaratanàna	205	57		-		1 Puits AMB

Fokontany	Village	Population	Ménages	Demandes d'AEP	Sources identifiées	Nom des sources	Commentaires
Sahazahana	Ampasimazava	188	50		1	Ambatonifanga	Puits ou forage possible (10 m)
	Sahazahana	274	77	1	1	Fangaraty	Source non validée par Inter Aide en Décembre 2014
Tanambao Antsaribe	Ambodivohitra	315	68	1	1	Ambodigavo	Source validée par Inter Aide en Décembre 2014
Tanambao Matsokely	Ambodirotra	30	8		-		
	Analangavo	77	21		1	Amarosaina,	Puits ou forage possible
	Nosibe	14	5		-		Puits ou forage possible
Tsirarafana	Tsaratampona	388	100	1	1	Fangaraty, Bandalava	Source non validée par Inter Aide en Décembre 2014
Vohilava	Ambatoharanana	54	14		-		
	Ambinanisahave	135	36		1	Andranotsaboka, Sahitsiambo	
	Nosivolo	130	36		-		Puits ou forage possible
	Vohibato	223	61		-		Puits ou forage possible
	Vohilava	185	57		1	Andranotsaboka, Sahitsiambo de l'autre côté d'Ambinany Sahave	1 Puits AMB 2012
	43	12 211	3 065	12	26		

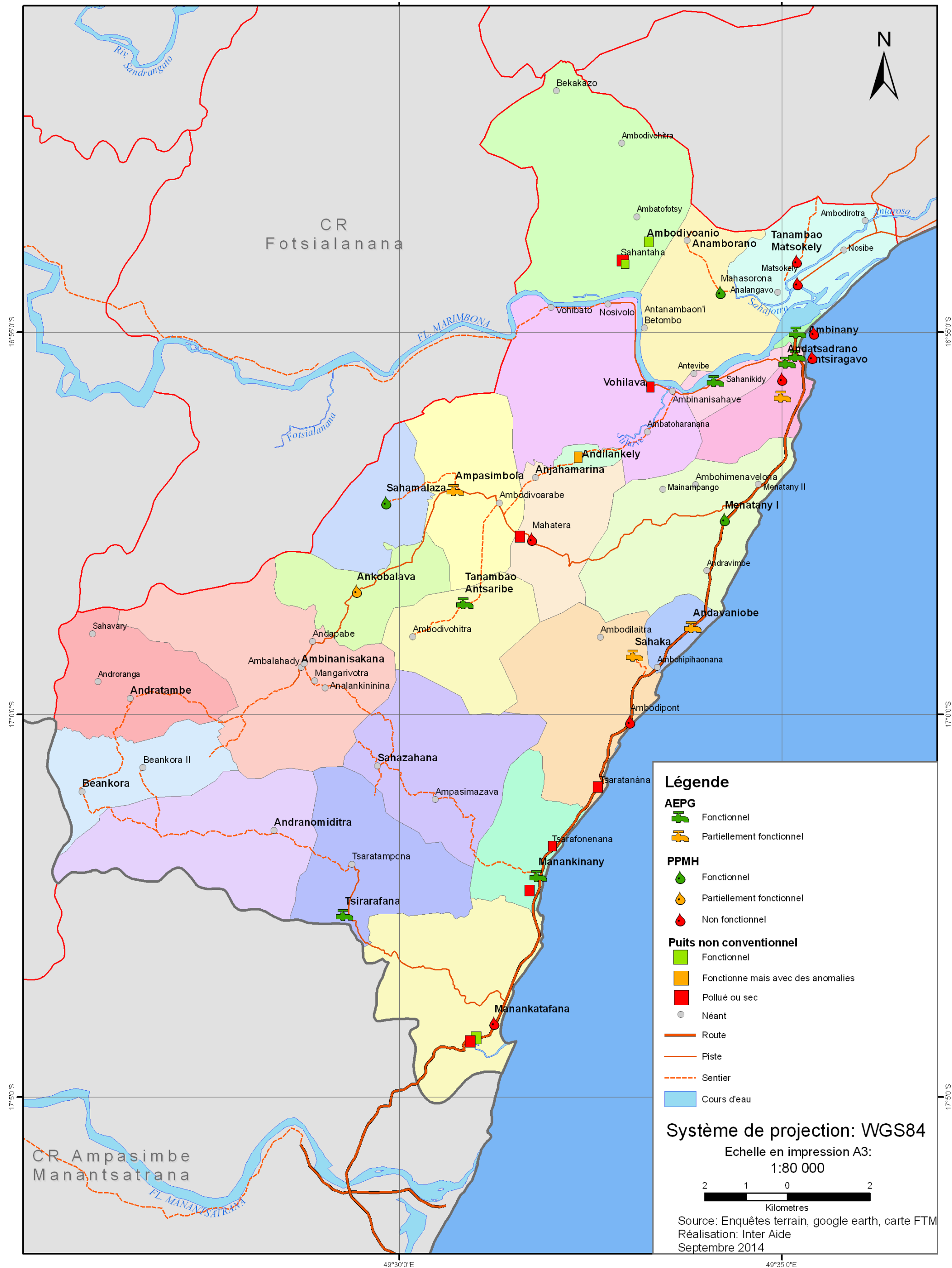
Établissements n'ayant pas d'accès à l'eau :

- Le CSB I Ambinanisakana n'est pas approvisionné en eau potable.
- ⇒ 25% des établissements de santé n'ont pas d'accès direct à l'eau.
 - 2 FKL
 - 12 EPP
 - 2 CEG
 - 5 Ecoles privés
- ⇒ 53% des établissements scolaires n'ont pas d'accès direct à l'eau.

3.3. Villages en cours de collaboration pour l'accès l'eau

Il n'y a pas de collaborations en cours dans la commune de Soanierana Ivongo.

Plusieurs ONGs, AMB, UNICEF et Inter Aide ont déjà programmé des interventions dans certains villages mais les collaborations sur le terrain n'ont pas encore officiellement débutées. Les villages ciblés dans le cadre de ces projets (nouveaux ouvrages et/ou réhabilitations) sont listés dans le Plan d'action (Partie 5.).



Carte 5 : Desserte en eau potable de la Commune Soanierana Ivongo, état des lieux des ouvrages existants.

4. Analyse de la situation dans le domaine de l'accès à l'assainissement

4.1. Couverture en assainissement

Les enquêtes menées dans le cadre de ce PCDEA ont permis d'évaluer pour chacun des 56 villages des 21 fokontany en milieu rural³, le nombre de latrines existantes (aux normes et pas aux normes). Les résultats de ces enquêtes sont détaillés par villages dans le tableau 8 figurant en page suivante.

Le nombre total de **ménages propriétaire d'une latrine** (aux normes ou pas) est de 3 944, soit **70% des ménages** des 21 fokontany enquêtés.

Le nombre de **ménages propriétaire d'une latrine aux normes**⁴ est de 50, soit **moins de 1% des ménages** des 21 fokontany enquêtés.

Un tableau récapitulatif (cf. ci-dessous) permet d'avoir un aperçu rapide des résultats par fokontany, et notamment de constater que sur les 21 fokontany enquêtés :

- 8 ont une couverture en latrines satisfaisante (> 75%) ;
- 9 ont une couverture en latrines intermédiaire (entre 40 et 75 %) mais qui reste insuffisante pour limiter la propagation des maladies diarrhéiques ;
- 4 ont une couverture en latrines insuffisante (< 50%).

Dans l'interprétation de ces chiffres il faut aussi considérer l'influence de certains paramètres non mesurables, notamment :

- Le fait que dans la plupart des villages, il existe des ménages qui partagent la même latrine, donc « ne pas posséder de latrine » ne signifie pas nécessairement « ne pas utiliser une latrine ».
- Les données collectées sont issues des enquêtes effectuées par les chefs fokontany eux-mêmes (ou leurs représentants) : il s'agit donc de données déclaratives qui peuvent être parfois éloignées de la réalité. En effet, les représentants des fokontany savent que les projets d'accès à l'eau sont conditionnés par la couverture en latrine de leur village, ils peuvent donc avoir tendance à « gonfler » les chiffres en pensant bénéficier plus rapidement d'un projet d'accès à l'eau.

³Le recensement des latrines dans les 3 fokontany en zone urbaine n'a pas été réalisé dans le cadre de ce PCDEA.

⁴Une latrine est dite améliorée, ou « aux normes », quand elle permet une séparation suffisante des excréta humains et empêche le contact avec les usagers. Cette infrastructure doit comporter une plateforme (dalle) nettoyable et lavable. Elle assure une bonne hygiène et permet d'éviter la propagation des maladies.

Fokontany	Nb de villages	Population	Ménages	Latrines institutionnelles	EPP	FKL	CEG	Lycée	Ecole privée	CSB	Latrines aux normes	Latrines pas aux normes	Taux de couverture en latrine
Ambinany	1	2 277	455	0	-	-	-	-	-	-	Zone urbaine non concernée par les enquêtes.		
Andatsadrano	3	1 862	407	4	1	-	1	1	5	1			
Antsiragavo	1	2 772	554	1	-	-	-	-	1	1			
Ambinanisakana	5	2 112	512	3	1	-	1	-	-	1	14	461	94%
Ambodivoanio	5	2 061	489	2	1	1	-	-	-	-	6	144	34%
Ampasimbola	2	2 017	534	2	1	-	1	-	1	-	1	533	100%
Anamborano	3	830	210	1	1	-	-	-	-	-	5	106	53%
Andavaniobe	2	760	208	1	1	-	-	-	-	-	1	182	88%
Andilankely	1	559	154	1	1	-	-	-	-	-	-	114	100%
Andranomiditra	1	413	102	1	1	-	-	-	-	-	-	46	45%
Andratambe	3	1 939	447	2	1	-	-	-	-	-	2	388	94%
Anjahamarina	2	772	213	2	2	-	-	-	-	-	2	85	41%
Ankobalava	1	802	196	1	1	-	-	-	-	-	-	151	79%
Beankora	2	579	133	1	1	-	-	-	-	-	-	95	71%
Manankatafana	1	2 317	420	3	1	-	1	-	1	1	-	352	84%
Manankinany	2	1 211	327	1	1	-	-	-	-	-	-	214	65%
Menatany	5	836	239	1	1	-	-	-	-	-	4	145	62%
Sahaka	4	869	250	1	1	-	-	-	-	-	2	184	74%
Sahamalaza	1	686	153	1	1	1	-	-	-	-	1	93	61%
Sahazahana	2	462	127	1	1	-	-	-	-	-	-	75	59%
TanambaoAntsaribe	2	965	215	2	2	-	-	-	-	-	2	136	64%
TanambaoMatsokely	5	856	225	1	1	-	-	-	-	-	5	132	61%
Tsirarafana	2	1 314	317	2	1	-	1	-	-	-	4	78	26%
Vohilava	5	727	204	1	1	-	-	-	-	-	1	180	89%
21	56	23087	5 675	36	24	2	5	1	8	4	50	3 894	

Tableau 8: Récapitulatif par fokontany des latrines existantes et taux de couverture correspondants



Couverture en latrines > 75%



Couverture en latrines entre 50 et 75%

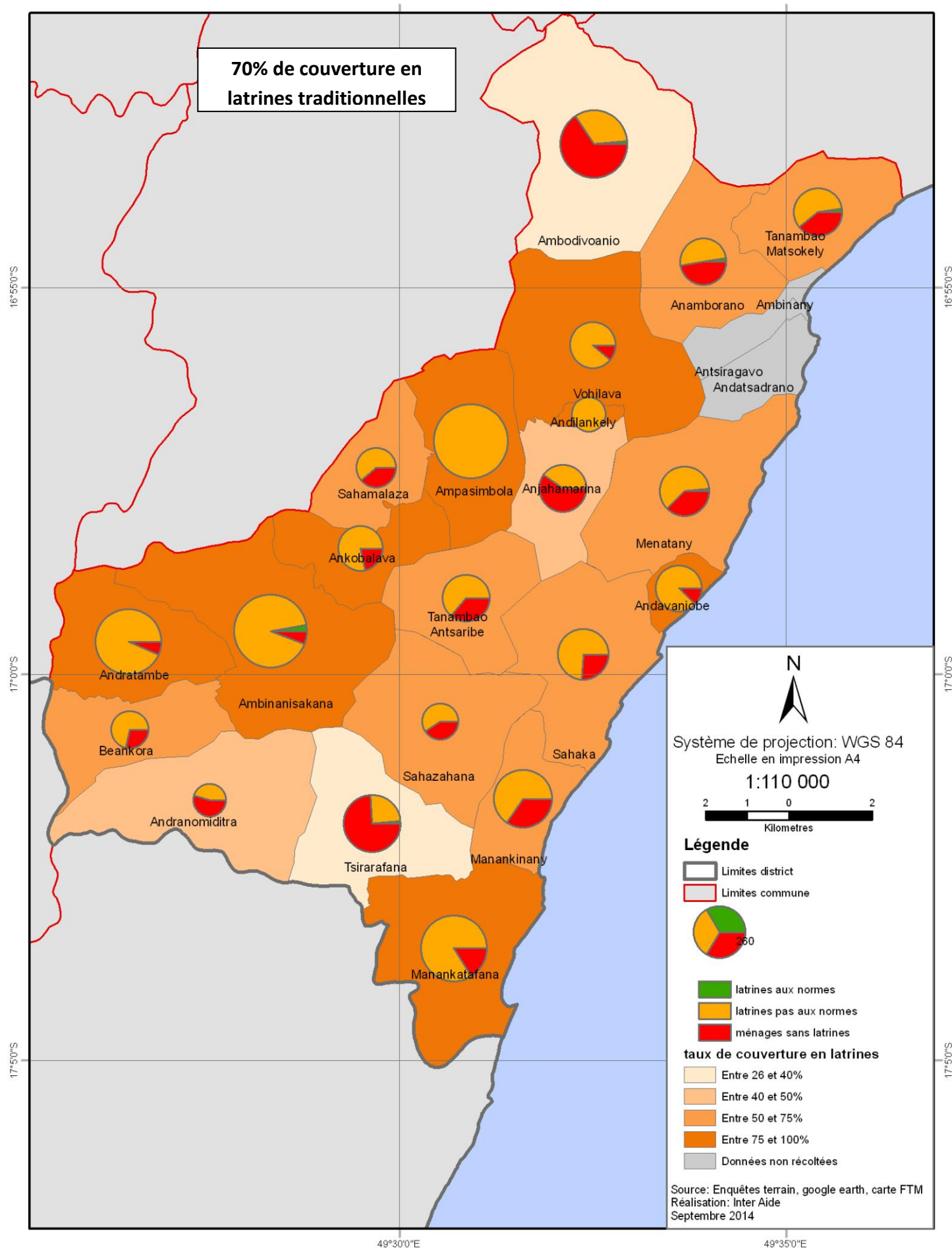


Couverture en latrines < 50%

Tableau 9: Bilan détaillé par village des latrines existantes dans la Commune de Soanierana Ivongo

Fokontany	Village	latrine aux normes	latrine pas aux normes	Date de recueil des données	Intervenant, année d'intervention
Ambinany	Ambinany	Zone urbaine non concernée par les enquêtes.			
Andatsadrano	Antevibe				
	Andatsadrano				
	Sahanikidy				
Antsiragavo	Antsiragavo				
Ambinanisakana	Ambalahady	-	105	18/05/2014	
	Ambinanisakana	7	211	18/05/2014	
	Analankinina	7	71	18/05/2014	
	Andapabe	-	25	18/05/2014	
	Mangarivotra	-	49	18/05/2014	
Ambodivoanio	Ambatofotsy	-	5	10/04/2014	frère saint gabriel, 2011
	Ambodivohitra	-	6	06/04/2014	frère saint gabriel, 2011
	Bekakazo	-	35	08/04/2014	frère saint gabriel, 2011
	Sahantaha	-	26	05/04/2014	frère saint gabriel, 2011
	Ambodivoanio	6	72	10/04/2014	frère saint gabriel, 2011
Ampasimbola	Ambodivoarabe	-	125	25/03/2014	Agent communautaire
	Ampasimbola	1	408	20/03/2014	Agent communautaire
Anamborano	Anamborano	5	32	08/04/2014	frère saint gabriel, 2011
	Antanambao	-	14	06/04/2014	frère saint gabriel, 2011
	Mahasorona	-	60	07/04/2014	frère saint gabriel, 2011
Andavaniobe	Ambohipehaonana	-	8	09/04/2014	ASOS, 2013
	Andavaniobe	1	174	08/04/2014	ASOS, 2013
Andilankely	Andilankely	-	114	08/04/2014	
Andranomiditra	Andranomiditra	-	46	19/07/2014	
Andratambe	Andratambe	2	286	04/08/2014	
	Androranga	-	3	04/08/2014	
	Sahavary	-	99	22/09/2014	
Anjahamarina	Anjahamarina	1	55	05/04/2014	ASOS, 2012
	Mahatera	1	30	28/03/2014	ASOS, 2012
Ankobalava	Ankobalava	-	151	04/08/2014	
Beankora	Beankora I	-	60	04/08/2014	
	Beankora II	-	35	04/08/2014	
Manankatafana	Manankatafana	-	352	10/04/2014	
Manankinany	Tsarafonenana	-	60	08/04/2014	Agent communautaire
	Manankinany	-	154	04/04/2014	Agent communautaire
Menatany	Ambohimenavelona	-	31	04/08/2014	
	Andravimbe	-	7	04/08/2014	
	Mainampango	-	10	04/08/2014	
	Menatany I	4	81	04/08/2014	
	Menatany II	-	16	04/08/2014	
Sahaka	Ambodilaitra	-	25	20/03/2014	ASOS, 2011
	Ambodipont	-	43	27/03/2014	Agent communautaire, 2013
	Tsarananàna	-	57	06/04/2014	ASOS, 2011

Fokontany	Village	latrine aux normes	latrine pas aux normes	Date de recueil des données	Intervenant, année d'intervention
	Sahaka	2	59	24/03/2014	ASOS, 2011
Sahamalaza	Sahamalaza	1	93	10/04/2014	
Sahazahana	Ampasimazava	-	30	23/03/2014	
	Sahazahana	-	45	23/03/2014	
TanambaoAntsaribe	Ambodivohitra	-	45	08/04/2014	
	TanambaoAntsaribe	2	91	25/03/2014	
TanambaoMatsokely	Ambodirotra	1	3	10/04/2014	
	Analangavo	4	5	10/04/2014	
	Nosibe	-	1	10/04/2014	
	Matsokely	-	25	10/04/2014	
	TanambaoMatsokely	-	98	10/04/2014	
Tsirarafana	Tsaratampona	1	24	04/08/2014	
	Tsirarafana	3	54	04/08/2014	
Vohilava	Ambatoharanana	-	14	13/04/2014	
	Ambinanisahave	-	36	13/04/2014	ASOS, 2009
	Nosivolo	-	33	13/04/2014	ASOS, 2009
	Vohibato	-	41	13/04/2014	ASOS, 2009
	Vohilava	1	56	13/04/2014	ASOS, 2009
24	61	50	3894		



Carte 6 : Couverture en latrines par fokontany dans la commune

Concernant les latrines institutionnelles, il existe 36 latrines, soit 102 compartiments, dans la commune qui desservent l'ensemble des établissements de santé et scolaire de la commune. Le tableau ci-après récapitule les établissements et l'accès à l'eau et à l'assainissement. Concernant les établissements institutionnels, ils ont tous des latrines. Néanmoins, 3 EPP et les 2 écoles FKL ont des latrines traditionnelles.

Tableau 10: Récapitulation des établissements de la commune de Soanierana Ivongo

ZAP	Fokontany	EPP	FKL	CEG	Lycée	Ecoles privées	CSB ou CHD	Accès à l'eau	Accès à l'assainissement
1	Ambinany	-	-	-	-	Espoir (maternelle)			
1	Andatsadrano	1	-	1	1	Saint Antoine, Lycée privé Espoir, Lycée privé Mixte avenir, Kanty, Lycée privé complétude	1	EPP et CEG disposant de PPMH non fonctionnel, Lycée disposant d'un puits CHD accès à l'eau par JIRAMA	EPP 10 latrines CEG 6 latrines Lycée 4 latrines CHD 4 latrines
1	Antsiragavo	-	-	-	-	Tsimanavaka	1		CSB II 4 latrines
2	Ambinanisakana	1	-	1	-		1		EPP 2 latrines CEG 2 latrines CSB 4 latrines
1	Ambodivoanio	1	1	-	-				EPP 4 latrines FKL Bekakazo latrine traditionnelle
2	Ampasimbola	1	-	1	-	Avenir		AEPG partiellement fonctionnel	EPP et CEG 1 latrine chacun
1	Anamborano	1	-	-	-			Récupération de pluie non fonctionnelle	4 latrines
1	Andavaniobe	1	-	-	-			Desservi par un AEPG mais robinet non fonctionnel	4 latrines
2	Andilankely	1	-	-	-				2 latrines
2	Andranomiditra	1	-	-	-				Latrine traditionnelle
2	Andratambe	1	1	-	-				EPP 2 latrines FKL Sahavary latrine traditionnelle
2	Anjahamarina	2	-	-	-				EPP Anjahamarina et EPP Mahatera, 2 latrine chacun
2	Ankobalava	1	-	-	-				2 latrines
2	Beankora	1	-	-	-				Latrine traditionnelle
1	Manankatafana	1	-	1	-	Lycée privé Avenir	1	Récupération de pluie	EPP 6 latrines CEG 2 latrines CSB I 2 latrines
1	Manakinany	1	-	-	-			Récupération de pluie	4 latrines
1	Menatany	1	-	-	-			PPMH non fonctionnel	4 latrines
1	Sahaka	1	-	-	-				2 latrines
2	Sahamalaza	1	-	-	-				4 latrines
2	Sahazahana	1	-	-	-				2 latrines
2	TanambaoAntsaribe	2	-	-	-			Desservi par un AEPG	2 latrines EPP Ambodivohitra latrine traditionnelle
1	TanambaoMatsokely	1	-	-	-			Desservi par un puits	2 latrines
1	Tsirarafana	1	-	1	-			Desservi par un AEPG	EPP 1 latrine CEG 2 latrines
1	Vohilava	1	-	-	-			PPMH	2 latrines
		24	2	5	1	6	4		



Figure 21: A gauche : Latrines au CSB I de Manankatafana – A droite : 2 latrines à l'EPP de Sahaka.

4.2. Population non desservie en assainissement par fokontany

Le nombre total de **ménages ne possédant pas de latrines** est de 1731, soit **30% des ménages** enquêtés.

Tableau 11: Récapitulatif par fokontany du nombre de ménages non desservie en assainissement

Fokontany	Nb de villages	Ménages	Ménages sans latrine
Ambinany	1	455	NC
Andatsadrano	3	407	NC
Antsiragavo	1	554	NC
Ambinanisakana	5	512	37
Ambodivoanio	5	489	339
Ampasimbola	2	534	0
Anamborano	3	210	99
Andavaniobe	2	208	25
Andilankely	1	154	40
Andranomiditra	1	102	56
Andratambe	3	447	57
Anjahamarina	2	213	126
Ankobalava	1	196	45
Beankora	2	133	38
Manankatafana	1	420	68
Manankinany	2	327	113
Menatany	5	239	90
Sahaka	4	250	64
Sahamalaza	1	153	59
Sahazahana	2	127	52
TanambaoAntsaribe	2	215	77
TanambaoMatsokely	5	225	88
Tsirarafana	2	317	235
Vohilava	5	204	23
24	61	7 091	1 731

5. Définitions des priorités et planifications des actions pour 2015-2016

5.1. Identification des besoins et priorités

5.1.1. Demandes des populations antérieures au PCDEA

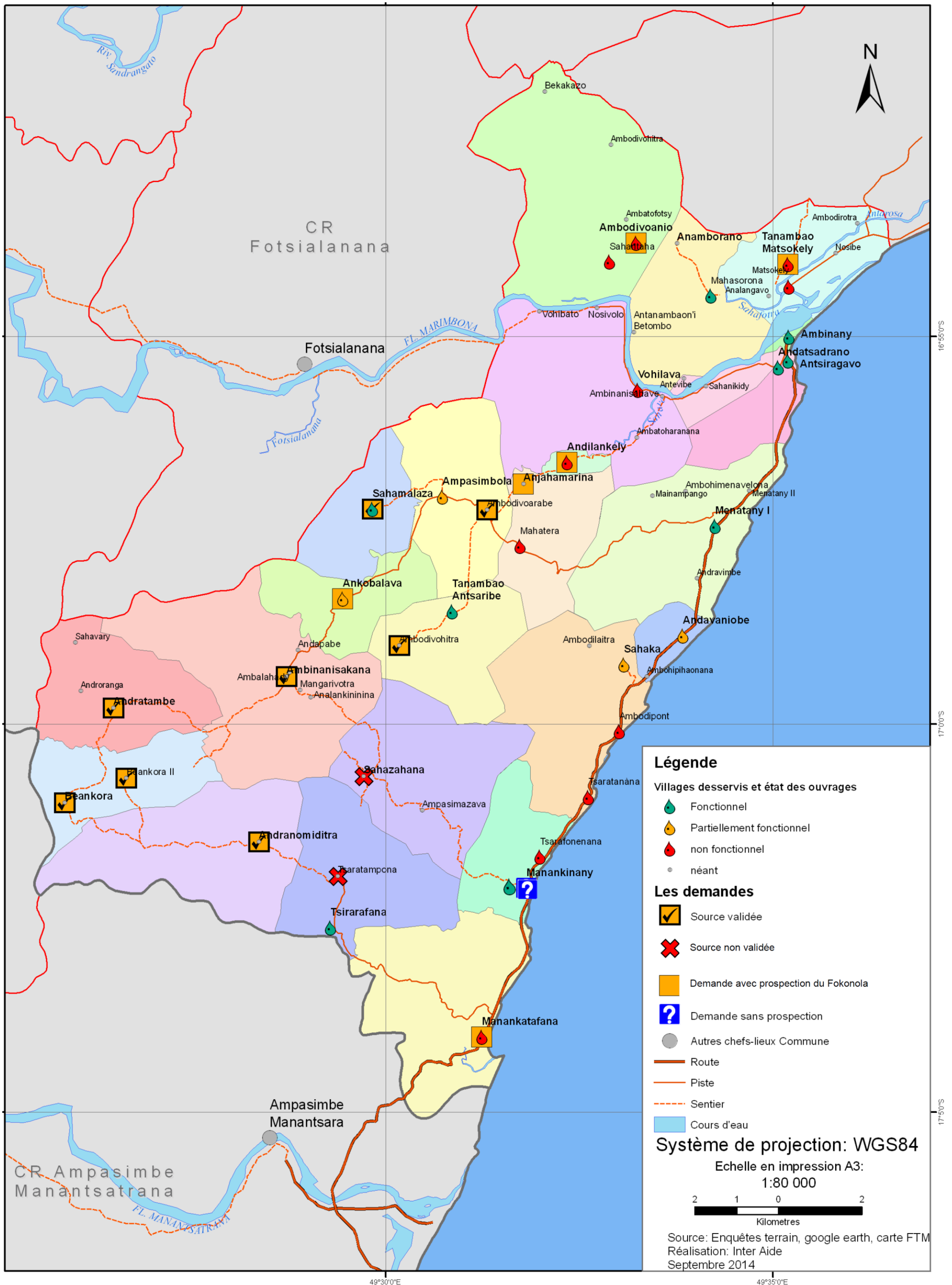
Les communautés formulent des requêtes concernant l'accès à l'eau. Inter Aide les recense régulièrement depuis 2012 car une demande écrite de la communauté, appuyée par la commune, est une condition indispensable à l'intervention d'Inter Aide.

A la date de l'élaboration de ce PCDEA, il existe de 17 demandes d'intervention pour la construction d'infrastructures d'accès à l'eau potable :

- Ambinanisakana, fokontany Ambinanisakana
- Ambodivoanio, fokontany Ambodivoanio
- Ambodivoarabe, fokontany Ampasimbola
- Andilankely, fokontany Andilankely
- Andranomiditra, fokontany Andranomiditra
- Andratambe, fokontany Andratambe
- Anjahamarina, fokontany Anjahamarina
- Ankobalava, fokontany Ankobalava (village disposant déjà de 3 PPMH dont 1 fonctionnel et 2 non fonctionnels)
- Beankora I, fokontany Beankora
- Beankora II, fokontany Beankora II
- Manankatafana (villages disposant déjà de 3 PPMH non fonctionnels)
- Manankinany, fokontany Manankinany (village disposant déjà d'un AEPG fonctionnel)
- Sahamalaza, fokontany Sahamalaza (village disposant déjà d'un PPMH fonctionnel)
- Sahazahana, fokontany Sahazahana
- Ambodivohitra, fokontany Tanambao Antsaribe
- Tanambao Matsokely, fokontany Tanambao Matsokely (villages disposant déjà de 2 PPMH non fonctionnels)
- Tsaratampona, fokontany Tsaratampona

Sur les 17 demandes de ces villages :

- 5 d'entre eux possèdent déjà un ou plusieurs ouvrages AEP ;
- 8 villages ont été validés par rapport à l'existence de sources ;
- 2 villages n'ont pas été validés par rapport à l'existence de sources.



Carte 7 : Les demandes écrites d'accès à l'eau potable recensées par Inter Aide depuis 2003

5.1.2. Besoins et priorités exprimés par les Fokontany et la Commune

Lors de la 1ère restitution du PCDEA le 19/08/2014, une consultation de l'ensemble des représentants des fokontany a permis de dresser la liste des villages prioritaires pour chaque fokontany selon 3 critères d'intervention : accès à l'eau, assainissement et gestion.

Suite à cela, la commune a hiérarchisé les villages ciblés par les fokontany pour les 3 thématiques.

Les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : Besoins exprimés par les Fokontany et hiérarchisés par la commune.

Fokontany	Accès à l'eau	Assainissement	Gestion
Ambinanisakana	1. Ambinanisakana	14. Analankinina	
Ambinany		1. Ambinany	6. Ambinany
Ambodivoanio	3. Ambodivoanio	2. Bekakazo	11. Santaha
Ampasimbola	14. Ambodivoarabe		2. Ampasimbola
Anamborano	5. Anamborano	13. Tanambao'n'I Betombo	13. Mahasorona
Andatsadrano		4. Andatsadrano	3. Analankinina
Andavaniobe		15. Andravimbe	1. Andavaniobe
Andilankely	10. Andilankely		
Andranomiditra	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>
Andratambe	2. Andratambe	3. Sahavary	
Anjahamarina	9. Anjahamarina	11. Ambilodozera	12. Mahatera
Ankobalava	11. Ankobalava		
Antsiragavo	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>
Beankora	4. Beankora	12. Beankora II	
Manankatafana		5. Manakatafana	9. Manakatafana
Manankinany		6. Manankinany	8. Manakinany
Menatany	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>
Sahaka	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>
Sahazahana	7. Ampasimazava	8. Sahazahana	
Sahamalaza	8. Sahamalaza		
Tanambao Antsaribe	13. Ambodivohitra		5. Tanambao Antsaribe
Tanambao Matsokely	6. Tanambao Matsokely	7. Analangavo	7. Matsokely
Tsirarafana	15. Tsaratampona	9. Tsirarafana	4. Tsirarafana
Vohilava	12. Nosivolo	10. Vohibato	10. Vohilava

5.1.3. Besoins évalués à partir des données du PCDEA

Parallèlement aux besoins exprimés par la Commune et les Fokontany, il est également nécessaire d'identifier les besoins de façon objective, sur la base des données recueillies pour le PCDEA.

Le principe consiste simplement à effectuer un classement des villages selon le nombre de population non desservie en eau potable et le nombre de ménages non propriétaire de latrine. Le classement des 61 villages est présenté en Annexe 4.

Les 2 tableaux ci-dessous présentent la liste des 10 premiers villages concernant d'une part, les besoins d'accès à l'eau, et d'autre part les besoins en assainissement.

ACCES A L'EAU			
Rang eau	Fokontany	Village	Population non desservie
1	Manankatafana	Manankatafana	2 317
2	Andratambe	Andratambe	1 409
3	Ambinanisakana	Ambinanisakana	862
4	Ambodivoanio	Ambodivoanio	858
5	Ambodivoanio	Bekakazo	745
6	Sahamalaza	Sahamalaza	680
7	Ankobalava	Ankobalava	677
8	Tanamabao Matsokely	Tanambao Matsokely	645
9	Andavaniobe	Andavaniobe	605
10	Manankinany	Manankinany	575

ASSAINISSEMENT			
Rang Latrine	Fokontany	Village	Ménages sans latrine
1	Tsirarafana	Tsirarafana	160
2	Ambodivoanio	Ambodivoanio	144
3	Ambodivoanio	Bekakazo	115
4	Manankinany	Manankinany	78
5	Anjahamarina	Mahatera	76
6	Tsirarafana	Tsaratampona	75
7	Menatany	Menatany I	70
8	Manankatafana	Manankatafana	68
9	Tanambao Matsokely	Tanambao Matsokely	68
10	Ambodivoanio	Sahantaha	64

Tableau 13 : Les 10 villages prioritaires concernant l'eau potable et l'assainissement - classement établi à partir des données collectées pour le PCDEA.

5.2. Plan d'actions prévues pour la période 2015-2016

Actions prévues	Acteurs concernés	Zones / villages ciblés	Indicateurs de résultats
1. SCEA et politique communale EHA			
1.1. Renforcement des capacités de l'équipe communale : formations concernant le Code de l'Eau et la maîtrise d'ouvrage communale	Equipe communale, intervenants extérieurs, représentants des bénéficiaires	Toute la commune	Livre du Code de l'Eau Attestation de formation
1.2. Création d'une Commission Communale de l'Eau et de l'Assainissement (CCEA) et nomination de l'ACEA	Maire, ACEA, conseillers communaux, représentants des bénéficiaires	Toute la commune	PV / arrêté de création de la CCEA Statuts de la CCEA Carnet OTIV
1.3. Coordination avec les intervenants (Inter Aide et UNICEF principalement) et la DIREAU	Maire, Conseillers communaux, intervenants (AMB, frère Saint Gabriel, UNICEF, Inter Aide)	Toute la commune	PV de réunion
1.4. Etablissement d'un Règlement Communal de l'Eau et sensibilisation des usagers sur l'importance de l'entretien et des cotisations	Maire, Conseillers communaux, représentants des bénéficiaires, chefs fokontany, intervenant (facilitateur)	Les villages desservis	Règlement communal écrit Délibération sur son existence
1.5. Atelier communal de fin d'année	CCEA, représentants des bénéficiaires	La commune pour localisation, les villages desservis	PV de réunion, fiche de présence
1.6. Suivi des orientations et du plan d'actions du PCDEA et révisions du PCDEA lors de l'échéance	CCEA, intervenants extérieurs	Toute la commune	Bilan semestriel des actions réalisées PCDEA révisé
1.7. Arrêtés / décisions communales à prendre concernant : la création de la CCEA, le règlement communal	Maire, conseillers communaux	Toute la commune	Arrêtés établis et signés Affichage public Diffusion au sein des villages

2. Gestion / maintenance des ouvrages existants

2.1. Rétablir la présence de Comités Eau et Agents Hydrauliques actifs (élection, nomination, formation, contractualisation)	CCEA, ACE, Fokonolona, intervenants extérieurs (si besoin)	13 villages en priorités : 1. Andavaniobe 2. Ampasimbola 3. Analankininina 4. Tsirarafana 5. Tanambao Antsaribe 6. Ambinany 7. Matsokely 8. Manankinany 9. Manankatafana 10. Vohilava 11. Sahantaha fkt Ambodivoanio 12. Mahatera fkt Anjahamarina 13. Mahasorona fkt Anamborano	PV d'élection CE Contrats de délégation de gestion Contrats Agents Hydrauliques Cahiers de suivi CE Carnets OTIV
2.2. Renforcer les capacités de gestion des Comités Eau, en particulier pour mettre en place des budgets annuels d'entretien des réseaux avec un système de cotisations de tous les usagers	CCEA, ACE, Fokonolona, intervenants extérieurs (si besoin)		PV de visite Budgets validés Cahiers de suivi CE Carnets OTIV

3. Réparation / réhabilitation des ouvrages non fonctionnels

3.1. Ouvrages partiellement fonctionnels : identifier l'origine des dysfonctionnements (EDLO) et procéder aux entretiens et réparations nécessaires	CCEA, ACE, CE, AH, Fokonolona, intervenants extérieurs (si besoin)	5 AEPG partiellement fonctionnel : Andatsadrano (AMB), Ampasimbola, Andavaniobe, Ankobalava, Sahaka	PV de visites EDLO Nombre de BF fonctionnelles
3.2. Ouvrages non fonctionnels : étudier les possibilités techniques de réparation / réhabilitation	Maire, ACE, CCEA, intervenants extérieurs	17 PPMH non fonctionnels : Ambinany (3), Andatsadrano (3), Antsiragavo (5), Mahatera fokontany Anjahamarina (1), Ambodipont fokontany Sahaka (2), Matsokely (1) et Tanambao Matsokely (2)	PV de visites EDLO Diagnostics / études techniques

4. Nouveaux projets d'accès à l'EHA

4.1. Valider les sources potentielles pour les villages identifiés comme prioritaires pour l'accès à l'eau	Maire, ACE, Chef Fokontany, Fokonolona, Inter Aide, autres intervenants extérieurs	1. Ambinanisakana 2. Andratambe 3. Ambodivoanio 4. Beankora 5. Anamborano 6. Tanambao Matsokely 7. Ampasimazava fkt Sahazahana 8. Sahamalaza 9. Anjahamarina 10. Andilankely 11. Ankobalava 12. Nosivolo fkt Vohilava 13. Ambodivohitra 14. Ambodivoarabe fkt Ampasimbola 15. Tsaratampona	Validation de sources Donations de sources
4.2. Initier des collaborations avec les nouveaux villages pour la création de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau	Maire, ACE, Chef Fokontany, Fokonolona, Inter Aide, autres intervenants extérieurs		Enquêtes sociales Etudes techniques et sociales Ouvertures de chantier Nouveaux points d'eau

Réhabilitations de PPMH prévues par le Ministère de l'eau / UNICEF

SOANIERANA IVONGO	Tanambao
ANDATSADRANO	Andatsandrano Carreaux I
ANDATSADRANO	Andatsandrano Sahavolamena
ANDATSADRANO	CEG Sahavolamena
ANTSIRAGAVO	Antsiragavo carreaux I
ANTSIRAGAVO	Antsiragavo carreaux II
ANTSIRAGAVO	Antsiragavo Carreaux III
AMBINANY	Ambinany
AMBINANY	Antsiranambanja
AMBINANY	Maison centrale (fonja)
SAHAKA	Ambodipont Nord
SAHAKA	Ambodipont Sud
MENATANY	Menatany
MANAKANTAFANA	CEG Manakatafana
MANANKATAFANA	Manakatafana
MAHATERA	Mahatera

Projets potentiels pour l'intervention d'Inter Aide (sources validées)

Ambinanisakana	Ambinanisakana, Ambalahady, Andapabe, Mangarivotra, Analankinina
Ampasimbola	Ambodivoarabe
Andranomiditra	Andranomiditra
Andratambe	Andratambe
Beankora	Beankora I
Beankora	Beankora II
Sahamalaza	Sahamalaza
Tanambao Matsokely	Ambodivohitra

5. Assainissement / Hygiène

5.1. Coordonner les actions des principaux intervenants pour assurer une bonne répartition des zones d'intervention	CCEA, Maire, Inter Aide, UNICEF / DREAU	Toute la commune	PV de réunion
5.2. Accompagner la sensibilisation à l'hygiène et l'amélioration de l'assainissement dans les villages où seront réalisées de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau (constructions et mises aux normes de latrines)	Maire, ACE, Chef Fokontany, Fokonolona, Inter Aide, autres intervenants extérieurs	Cf. les 15 villages listés aux actions 4.1. et 4.2.	Evaluation des connaissances en matière d'hygiène Couverture en latrines
5.3. Solliciter l'appui d'intervenants spécifiques pour améliorer l'assainissement dans les villages où ne seront pas encore réalisées de nouvelles infrastructures d'accès à l'eau	Maire, ACE, Chef Fokontany, UNICEF / DREAU, autres intervenants extérieurs	1. Ambinany 2. Bekakazo fkt Ambodianio 3. Sahavary fkt Andratambe 4. Andatsadrano 5. Manankatafana 6. Manankinany 7. Analangavo fkt Tanambao Matsokely 8. Sahazahana 9. Tsirarafana 10. Vohibato 11. Ambilodozera fkt Anjahamarina 12. Beankora II 13. Tanambaon'i Betombo fkt Anamborano 14. Analankininina fkt Ambinanisakana 15. Andravimbe fkt Andavaniobe	Evaluation des connaissances en matière d'hygiène Couverture en latrines

Annexes

Annexe 1 : Méthodologie – Etapes de réalisation

L'élaboration du présent PCDEA s'est fait en suivant les étapes suivantes :

1- Collecte des données

- Réunion avec l'équipe communale, les représentants des 24 fokontany au niveau de la commune pour présenter le PCDEA et son utilité, distribuer et former les représentants au remplissage des fiches d'enquêtes (1/2 journée)
- Enquêtes dans chaque village par les représentants des fokontany (3 semaines)
- Descente dans chacun des 24 fokontany pour rencontrer les représentants des villages et corriger / compléter les fiches d'enquêtes (1 semaine pour les 14 fokontany avec 4 équipes de 2 personnes)



Figure 22: Réunion de formation à la collecte des données dans le bureau de la commune

2- Rédaction et restitution du PCDEA 1^{ère} version

- Rédaction du PCDEA à partir des données collectées (au fur et à mesure de la collecte de données)
- Préparation de la 1^{ère} restitution du PCDEA (Analyse de la situation)
- Réunion avec l'équipe communale, les représentants des 24 fokontany et les autres intervenants pour la restitution et validation du PCDEA 1^{ère} version ; et consultation des 24 fokontany pour identifier les besoins selon les 3 critères Eau/Assainissement/Gestion (1/2 journée).
- Révision des enquêtes (pour cette Commune, les données ont dû être révisées car elles n'ont pas été validées à la 1^{ère} restitution)

3- Préparation du plan d'action

- Etablissement des priorités par la Commune à partir des besoins identifiés par les 24 fokontany
- Analyse des données du PCDEA pour identifier les besoins réels et confrontation avec les besoins et priorités exprimés par les acteurs (Commune et fokontany)
- Réunion avec l'équipe communale pour l'établissement du plan d'action pour la période 2015-2016

4- Rédaction et restitution du PCDEA version définitive

- Rédaction et impression du PCDEA version définitive
- Restitution par la Commune du PCDEA version définitive

Annexe 2 : Délibération sur la nomination de l'agent de l'eau de la Commune Soanierana Ivongo

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

FARITRA : ANALANJIROFO

DISTRIKA : SOANIERANA-IVONGO

COMMUNE RURALE DE 1^{ère} CATEGORIE DE : SOANIERANA-IVONGO

FITANANA AN-TSORATRA NY FIVORIANA TSY ARA-POTOANA, NY FILAN-KEVITRA KAOMINALY

ARAKA NY FANGATAHANA N° 18/CR/SI/2014, nalefan'ny Ben'ny Tanàna tamin'ny 14 Febroary 2014

*Araka ny fiantsoana tsy ara-potoana N°03/CC/CR/SI/2014 avy
tamin'i Filohan'ny Filankevitra Kaominaly Soanierana-Ivongo.*

NY FILANKEVITRY NY KAOMININA

- Araka ny lalam-panorenana,
- Araka ny lalana faha 94-008, tamin'ny 24 Avril 1995,
- Araka ny didim-pitsarana laharana faha 12, tamin'ny 12 Décembre 2007,
- Araka ny didim-pitsarana laharana faha 04 nivoaka tamin'ny 02 Août 2012,
- Araka ny fiantsoana N° 03/CC/CR/SI/2014, tamin'ny 18 Febroary 2014,

Ny filankevitra Kaominaly miisa dimy (05) tonga nivory, Ka toy izao ny zavatra nodinihina:

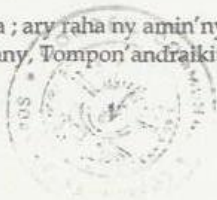
- 1- Fankatoavana fandraisana mpiasa tranainy ho ECD: Atoa LANDRY Saïd Ali
- 2- Fampindramana Salle ho an'ny Association AJES (Association des Jeunes Evolués Soanierana-Ivongo)
- 3- Fankatoavana fandraisana mpiasa vaovao ECD

- Secrétaire administrative
- Coursier (planton)
- Bibliothécaire
- Balayeur
- Agent voyer
- Révision taxe : - Garre routière
- Transport maritime (droit d'accostage)
- Taxe vaovao amin'ny cimetièr
- Fanaovana parking + taxe devant Centre Fiscal

FANAPAHANA N° 02/CC/CR/SI/2014

And 1 : Ekena ny handraisana ho ECD an' Atoa LANDRY Saïd Ali ato amin'ny Kaominina amin'ny maha-tekisiana manokana azy momba ny fikojakojana ny Rano, nefa kosa ny asa rehetra ataony dia asan'ny Kaominina avokoa.
Noho izany, ny fandraisam-bola rehetra dia voamarina avy amin'ny Ben'ny Tanàna vao ekena ho aradalana.

And 2 : Ekena ny hampindramana salle ho an'ny Association AJES (Association des Jeunes Evolués Soanierana-Ivongo).
Nefa havaozina isan-taona ny fanarahana ; ary raha ny amin'ny Kaominina manokana no mba misy ilàna io Cyber io dia tsy handoavana sarany, Tompon'andraikitra amin'ny fanefana ny jiro ny fikambanana.



And 3 : Ekena ny handraisana ireto mpiasa manaraka ireto :

- Secrétaire administrative
- Bibliothécaire
- Agent voyer

Nefa kilasy ECD no andraisana azy ireo, sokafina malalaka ny fifaninanana fidirana ; satria raisina araka ny mari-pahaizana ananany izy ireo.

Na izany aza miankina tanteraka amin'ny toe-bola ananan'ny Kaominina no ahafahana mandray ireo voalaza etsy ambony ireo, arakaraka ny laharam-pahamehana.

Dinihina amin'ny fotoana manaraka ireo izay tsy voaray amin'ity tolokevitra ity.

And 4: REVISION TAXE

Gare routière: Ampiharina ny fanapahan-kevitra N° 01/CC/CR/SI/2013, tamin'ny 13 Marsa 2013 (And 2) izay mamaritra ny droit de stationnement amin'ny fitaterana an-tanety.

- Droit de Stationnement dia niferana ho enina arivo ariary (Ar 6 000, 00) isam-bolana, ary mandoa lela-vola roa arivo ariary (Ar 2 000, 00) isaky ny mandeha ny fiara iray ao amin'ny Kitapombolan'ny Kaominina.

- Transport maritime (droit d'accostage) ampiharina tsy asiana fanovana ny fanapahan-kevitra N°20/CC/CR/SI/2008 tamin'ny 30 Avril 2008, izay mamaritra ny fitaterana an-dRanomasina sy an-dRanomamy.

a) Fanaovana Quai d'embarquement amoron'ny Marimbona, dia niferana ho iray hetsy ariary (Ar 100 000, 00)

b) Vedette rehetra mifamoivoy ato anatin'ny fari-dRanomasina sy Ranomamy ato anatin'ny Kaominina dia tsy maintsy mahazo alalana, ka ferana ho roa ambin'ny folo volana (12mois) ny faharetany ary iray hetsy ariary (Ar 100 000, 00) ny sarany.

Marihina fa: havaozina isan-taona ny fangatahana

d) Ny olona na fikambanana mahazo alalana hanorina "Quai d'embarquement" dia takiana dimy arivo ariary (Ar 5 000,00) isaky ny vedette mitody ao aminy.

e) Ny fanapahan-kevitra teo aloha mifanohitra amin'ity dia foana avy hatrany.

f) Ny fanamboarana "Quai d'embarquement" ankoatran'ilay voalaza etsy ambony dia tsy maintsy mandalo amin'ny Filankevitry ny Kaominaly.

And 5: Taxe vaovao amin'ny cimetière: hiarahana mandinika amin'ny Tangalamena vao handraisana fanapahan-kevitra.

And 6: fanaovana Parking + taxe devant Centre Fiscal.

Tsy azo ampijanonana fiara vaventy manoloana ny biraon'ny Centre Fiscal sy Biraon'ny Police, satria saropady ireo birao anankiroa ireo, noho izany dinihina manaraka ny fanaovana Parking.

Rehefa voadinika sy nandraisana fanapahan-kevitra avokoa ireo voalaza tamin'ny fandaharam-potoana ireo dia nifarana androany Talata faha 25 Febroary 2014 tamin'ny dimy (05) ora hariva ny fivoriana.

Ny Mpampakateny

INGETA Clément

Ny mpanolotsaina

BETSARA

BABALAHY Jean de Dieu

FRANÇINE Paquerette

Ny Filohan'ny Filankevitra



INTAINANY Delphin

Annexe 3 : Contrat de transfert de gestion des ouvrages AEP au comité de gestion d'Andavaniobe



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME DE PROMOTION DES REVENUS RURAUX

N° 68 /13/MINAGRI/PPRR

LETTRE D'INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opération de transfert effectif des avoirs cessibles du Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR) aux communautés locales bénéficiaires et aux entités tels que Ministère et DRDRs, le PPRR a recruté l'Entreprise d'Appui aux Associations de Développement (EAAD) en tant que prestataire pour assurer les travaux préparatoires ainsi que le transfert.

L'Entreprise EAAD est représentée par **Monsieur ENZA-KAROUA Abel.**

Ainsi, nous vous serions gré de faciliter les activités menées par cette Entreprise.

La présente lettre est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

SESEY Soja

CADRAGE JURIDIQUE

Le transfert des avoirs du PPRR effectué sur terrain par l'Entreprise d'Appui aux Associations de Développement (EAAD) procède de l'esprit des textes légaux et réglementaires suivants :

- ✓ La constitution de la République de Madagascar ;
- ✓ L'ordonnance n° 62-035 du 19.09.62 réglementant le domaine public de l'Etat ;
- ✓ La loi n° 2008-014 du 23.07.08 sur le domaine privé de l'Etat, des collectivités décentralisées et des personnes morales de droit public ;
- ✓ La loi n° 60-004 du 15.02.60 relative au domaine privé national ;
- ✓ La loi n° 96-025 du 30.09.96 relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables ;
- ✓ La loi n° 66-003 du 02.07.66 relative à la théorie générale des obligations ;
- ✓ L'ordonnance n° 60-133 portant régime général des associations ;
- ✓ La loi n° 99-004 du 21.04.99 relative aux coopératives ;
- ✓ La loi n° 96-030 portant régime particulier des ONG à Madagascar.

Sont tenues en compte, dans la formulation définitive de chaque acte et convention, dans chaque catégorie d'avoirs à transférer, les réflexions et observations contenues dans la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du programme (document Stratégie d'autonomisation- projet PPRR-11/01/13) et dans les actes de l'atelier PATAS (Pérennisation des Acquis, Transfert des Avoirs et des Savoirs) des 24 et 25/11/11.)

Les actes concernant les biens mobiliers (meubles, équipements agricoles...) sont constitutifs d'un acte de propriété à l'égard de la personne morale attributaire.

Les actes sur les biens, immobiliers par définition ou par destination (piste, barrage, pont, bâtiment à usage communautaire, pirogue...), insusceptibles d'appropriation, confèrent un droit de jouissance permanent et définitif aux communautés bénéficiaires avec, toutefois, un droit de regard de la collectivité territoriale de rattachement et de l'autorité administrative localement compétente.

PROCEDURE

L'information et la sensibilisation des communautés bénéficiaires, dans les communes rurales qui forment le pôle de développement, opérées conjointement avec les autorités communales, ont constitué la première phase du processus de transfert.

Les cérémonies de signature des actes de transfert vont clore la campagne qui concerne une vingtaine de communes rurales réparties dans 15 pôles disséminés sur l'étendue des territoires des régions Atsinanana et Analanjirofo.

Transfert des biens PPRR-2013

CONTRAT DE TRANSFERT DE GESTION DES AVOIRS PPRR AU COMITE DE GESTION D'EAU POTABLE

SIS ANDAVANIOBE, COMMUNE RURALE SOANIERANA IVONGO, DISTRICT DE SOANIERANA IVONGO,

REGION ANALANJIROFO

PÔLE SOANIERANA

En vertu du mandat à elle confié par le PPRR (Programme de Promotion des Revenus Ruraux) par le contrat N° SO16/2013/MINAGRI/PPRR du 01 mars 2013 et la lettre d'introduction n° 68/13/ MINAGRI/ PPRR du 15 mars 2013, l'EAAD (Entreprise d'Appui aux Associations de Développement), représentée par Monsieur ENZA-KAROUA Abel

procède par le présent acte au transfert définitif de la gestion des biens matériels, mobiliers et immobiliers mis à sa disposition par le PPRR et dont l'inventaire est annexé au présent document

au COGES D'EAU POTABLE ANDAVANIOBE, dans ladite commune

représentée par son président, Monsieur Albert NDURANA

TITRE I. MODALITES D'ELECTION

Article 1 : La structure de gestion a été érigée sur élection en assemblée générale des bénéficiaires conformément à un statut réglementaire en bonne et due forme déposé et enregistré auprès des instances administratives idoines.

TITRE II. DROITS ET OBLIGATIONS DE LA STRUCTURE BENEFICIAIRE

Article 2 : L'association détiendra l'équipement et le matériel mis à sa disposition en tant que dépositaire gérant. Le rôle et l'étendue des pouvoirs accordés aux membres du bureau de l'association devront être spécifiés dans un cahier des charges débattu et arrêté en assemblée générale des bénéficiaires.

Article 3 : L'association a la responsabilité d'entretenir et de maintenir l'équipement et le matériel mis à sa disposition en son meilleur état d'usage et/ou de fonctionnement.

TITRE III. STATUT DES AVOIRS

Article 4 : L'équipement et le matériel compris dans le cadre de ce contrat sont affectés uniquement à l'utilisation que leur confère le cahier des charges et dans les conditions fixées par celui-ci et ne peuvent en aucun cas devenir la propriété particulière d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Article 5 : Tout manquement aux dispositions de l'article précédent entraîne les sanctions prévues par le cahier des charges sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : En cas de dissolution de l'association, quelle qu'en soit la cause, l'équipement et le matériel reviendront sous la tutelle de la commune et de la Direction régionale du développement rural qui décideront de leur dévolution, respectivement selon leur compétence.

Cet acte est dressé pour valoir et servir ce que de droit.

SOANIERANA IVONGO, le 29 avril 2013

Pour le P.P.R.R.



ENZA-KAROUA Abel

MAIRE DE LA COMMUNE



INDIANA Alain
Officier de l'Ordre National

Pour Le COGES,

Albert NDURANA



LE DIRECTEUR REGIONAL
DEVELOPPEMENT RURAL

YAKOTOZANDRINY Lats

Transfert des avoirs PPRR-2013

ACTE DE TRANSFERT DE GESTION DES AVOIRS PPRR AU COGES DE 09 BORNES FONTAINES

SIS ANDAVANIOBE, C.R SOANIERANA IVONGO, DISTRICT DE SOANIERANA IVONGO,

REGION ANALANJIROFO

PÔLE SOANIERANA

En vertu du mandat à elle confié par le PPRR (Programme de Promotion des Revenus Ruraux) par le contrat N° SO16/2013/MINAGRI/PPRR du 01 mars 2013 et la lettre d'introduction n° 68/13/ MINAGRI/PPRR du 15 mars 2013, l'EAAD (Entreprise d'Appui aux Associations de Développement), représentée par **Monsieur ENZA-KAROUA Abel**

procède par le présent acte à la cession des biens (matériels, mobiliers et immobiliers) dont l'inventaire est annexé au présent document

au COGES DE 09 BORNES FONTAINES D'ANDAVANIOBE de ladite commune

représenté par son président, **Monsieur Albert NDARANA**

Cet acte est dressé pour valoir et servir ce que de droit.

SOANIERANA IVONGO, le 29 avril 2013

Pour le P.P.R.R.

Pour Le COGES DE 09 BORNES,



ENZA-KAROUA Abel



INDIANA Alah
Officier de l'Ordre National

Albert Ndarana



**DIRECTEUR REGIONAL
DEVELOPPEMENT RURAL**

KOTOZANDRINY Lala

Annexe 4 : Classement des villages à partir des données du PCDEA

Fokontany	Village	Population	Ménages	population non desservie	Ménages sans latrines	rang eau	rang latrine
Ambinany	Ambinany	2277	455	0	NC	55	
Andatsadrano	Andatsadrano	NC	NC	NC	NC		
	Antevibe	42	20	42	20	49	29
	Sahanikidy	50	33	50	33	48	20
Antsiragavo	Antsiragavo	2772	554	0	NC	55	
Ambinanisakana	Ambalahady	455	115	455	10	15	36
	Ambinanisakana	862	218	862	0	3	47
	Analankininina	484	105	484	27	13	24
	Andapabe	101	25	101	0	40	47
	Mangarivotra	210	49	210	0	29	47
Ambodivoanio	Ambatofotsy	42	9	42	4	49	41
	Ambodivoanio	858	222	858	144	4	2
	Ambodivohitra	51	18	51	12	47	33
	Bekakazo	745	150	745	115	5	3
	Sahantaha	365	90	365	64	23	10
Ampasimbola	Ambodivoarabe	506	125	506	0	12	47
	Ampasimbola	1511	409	0	0	55	47
Anamborano	Anamborano	357	97	357	60	24	11
	Antanambao	112	24	112	10	39	36
	Mahasorona	361	89	236	29	27	23
Andavaniobe	Ambohipihaonana	30	8	30	0	51	47
	Andavaniobe	730	200	605	25	9	25
Andilankely	Andilankely	559	154	559	40	11	18
Andranomiditra	Andranomiditra	413	102	413	56	16	13
Andratambe	Andratambe	1409	337	1409	49	2	16
	Androranga	59	11	59	8	45	39
	Sahavary	471	99	471	0	14	47
Anjahamarina	Anjahamarina	366	106	366	50	22	15
	Mahatera	406	107	406	76	17	5
Ankobalava	Ankobalava	802	196	677	45	7	17
Beankora	Beankora I	382	85	382	25	21	25
	Beankora II	197	48	197	13	31	32
Manankatafana	Manankatafana	2317	420	2317	68	1	8
Manankinany	Manankinany	825	232	575	78	10	4
	Tsarafonenana	386	95	386	35	20	19
Menatany	Ambohimenavelona	149	40	149	9	35	38
	Andravimbe	28	10	28	3	53	44
	Mainampango	62	16	62	6	44	40
	Menatany I	530	155	405	70	18	7
	Menatany II	67	18	67	2	43	46
Sahaka	Ambodilaitra	175	46	175	21	34	28
	Ambodipont	149	54	149	11	35	35
	Sahaka	340	93	0	32	55	21
	Tsaratanàna	205	57	205	0	30	47
Sahamalaza	Sahamalaza	686	153	680	59	6	12
Sahazahana	Ampasimazava	188	50	188	20	32	29
	Sahazahana	274	77	274	32	26	21
Tanambao Antsaribe	Ambodivohitra	315	68	315	23	25	27
	Tanambao Antsaribe	650	147	0	54	55	14
Tanambao	Ambodirotra	30	8	30	4	51	41

PCDEA de la Commune Rurale de Soanierana Ivongo – District de Soanierana Ivongo

Fokontany	Village	Population	Ménages	population non desservie	Ménages sans latrines	rang eau	rang latrine
Matsokely	Analangavo	77	21	77	12	42	33
	Matsokely	90	25	90	0	41	47
	Nosibe	14	5	14	4	54	41
	Tanambao Matsokely	645	166	645	68	8	8
Tsirarafana	Tsaratampona	388	100	388	75	19	6
	Tsirarafana	926	217	0	160	55	1
Vohilava	Ambatoharanana	54	14	54	0	46	47
	Ambinanisahave	135	36	135	0	37	47
	Nosivolo	130	36	130	3	38	44
	Vohibato	223	61	223	20	28	29
	Vohilava	185	57	185	0	33	47